



# RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2023



**Assemblée Générale du  
24/05/2024**

# SOMMAIRE DU RAPPORT DE GESTION 2023

<b>I.</b>	<b>RAPPORT MORAL DU PRESIDENT</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>7</b>
<b>III.</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITES</b>	<b>22</b>

# I. RAPPORT MORAL

Par Alberto GIMENEZ – Président des CSF

L'année 2023 a été marquée par deux événements principaux. Il s'agit d'une part de la négociation de la convention qui nous lie à la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, la précédente arrivant à échéance et d'autre part, de celle de la convention collective ALISFA au niveau national sur les grilles salariales, afin de rendre moins difficiles les recrutements, mais qui va impacter durablement notre modèle économique.

Il est à marquer également que 2023 est l'an 1 après l'épidémie de Covid et toutes les difficultés que cela a pu engendrer pour chacun et pour les C.S.F. L'année a été de ce fait très positive du point de vue des activités (cf. détails dans le rapport d'activités)

Elle a vu le renouvellement des projets sociaux et familles pour la période 2023-2027 avec les félicitations de la C.A.F. par l'intermédiaire de son représentant au sein du Conseil d'Administration pour la qualité du travail fourni par tous les intervenants.

## **Vie Associative**

### Organisation et actions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres et la présidence de l'association a été renouvelée suite à l'Assemblée Générale de mai 2023, conformément à nos nouveaux statuts qui prévoient un maximum de 6 ans sur un même poste au sein du Bureau. C'est un signe de vitalité démocratique de la gouvernance. Le Conseil d'Administration a également décidé d'organiser différemment les fonctions au sein du bureau désormais composé d'1 président, 1 trésorière, 1 chargé du partenariat, 1 chargé de la vie associative, 1 secrétaire et référente employeur.

Le nouveau parcours d'accueil et d'accompagnement des bénévoles et plus généralement du bénévolat au sein de l'association a permis une mobilisation plus importante de ces derniers. Le bénévolat dans son ensemble a cru de manière sensible (Cf. rapport financier). Il est le résultat du pilotage et de la mobilisation importante du Conseil d'Administration et du Bureau.

Il reste néanmoins à rendre la fréquentation du Conseil d'Administration plus régulière pour garantir une vie associative riche et démocratique.

Face à un contexte financier de plus en plus difficile, les C.S.F. mènent depuis plusieurs années de nombreuses actions afin d'endiguer le déséquilibre. Nous avons développé la recherche de nouveaux financements, la réduction des coûts, la bonne gestion financière afin de dégager via des placements financiers des produits supplémentaires. Nous avons ainsi pu financer des activités. Le pilotage des projets au plus juste et en adaptant constamment le volume d'activités à nos capacités opérationnelles sont un autre levier sur lequel nous agissons au quotidien. A cela s'ajoutent d'autres décisions en 2023 :

- Hausse des tarifs des activités pour les habitants (3% en 2022 puis 5% en 2023 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023)
- Augmentation du prix des repas en A.C.M. entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- Mise en place d'une commission ressources
- Des actions de mécénats ou de dons de particuliers (environ 700€ en 2023)

Il n'en reste pas moins que l'ensemble de ces actions ne seront pas suffisantes d'où les différentes sollicitations envers nos partenaires.

## Evénements

La convention Ville-C.S.F. entrée en vigueur en 2014, est arrivée à terme le 31 décembre 2023, durée longue du fait d'un paiement par les C.S.F. d'un droit d'entrée dans les locaux du méridien (Cf. rapports annuels 2014 et 2015). Une nouvelle convention pour les années de 2024 à 2026 a été discutée.

Les projets sociaux et familles 2023-2027 sont inscrits explicitement dans celle-ci, démontrant l'intérêt et le soutien de la Ville à leur bonne mise en œuvre. Au niveau des moyens, les locaux nous seront toujours mis à disposition à titre gratuit, les fluides restent à la charge des C.S.F. à l'exception du chauffage du Méridien qui sera désormais pris en charge par la Mairie.

Avec l'entrée en vigueur de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.) entre la C.A.F. et la Commune en 2023, certaines subventions au titre des activités enfance et petite enfance sont versés désormais directement aux C.S.F. par la CAF sans transiter par la Ville. Cela modifie la répartition des subventions entre ces deux partenaires, mais n'a pas eu d'incidence sur les ressources allouées au global.

Nous avons demandé à la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon de revoir à la hausse dès 2023 la subvention de fonctionnement qu'elle nous accorde annuellement afin de prendre en compte l'augmentation importante due à l'inflation de toutes les fournitures, des produits pétroliers et la répercussion sur les fluides que la Mairie nous facture (+45 % en 2022). La demande d'augmentation n'a pas été acceptée bien que la convention en vigueur au moment de la demande prévoyait une réévaluation afin de ne pas perdre de pouvoir d'achat. En revanche, le soutien financier de la Ville pour les activités petite enfance et une partie de l'enfance via le CEJ a augmenté (correspondant au solde CEJ de l'année 2022).

Une augmentation de la subvention de fonctionnement dont le montant est constant depuis 2012 a été également demandée dans le cadre des négociations de la nouvelle convention qui lie les Centres Sociaux Fidésiens avec la Mairie. Nous connaissons le résultat de notre demande seulement après le vote du Conseil Municipal au courant du premier trimestre 2024.

Nous avons fait face cette année, peut être encore plus que les années précédentes, à des difficultés de recrutement tant au niveau de la petite enfance que dans les services administratifs. Une négociation au niveau national au sein de la branche ALISFA concernant les différentes grilles salariales a été menée tout au long de l'année pour une mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elle a pour objectif principal de permettre une revalorisation des métiers et ainsi rendre le recrutement de personnels moins compliqué pour l'ensemble des centres sociaux.

Les nouvelles grilles vont demander des ressources complémentaires. Le Conseil d'Administration a voté en fin d'année le budget prévisionnel pour 2024. Il comporte un déficit prévisionnel de 170 000€ dont 125 000 € sont dû à l'évolution de la grille salariale revalorisant les rémunérations. Nous ne manquerons pas de faire remonter aux différents financeurs que sont principalement la C.A.F. et la Mairie, ces difficultés.

La commission Ressources dont l'objectif est de trouver de nouvelles sources de financement mais également, de voir dans quelles mesures il est possible de faire évoluer le modèle économique, a été relancée. Vous avez pu le voir par l'intermédiaire des opérations de vente de chocolats à Pâques et à Noël. Les sommes recueillies ne sont pas suffisantes mais elles ne sont que le début d'actions que nous essaierons d'amplifier pendant l'année 2024.

La commission concernant la transition écologique n'a pas pu être relancée cette année.

Le Conseil d'Administration malgré la baisse de l'aide de l'Etat dégressive sur 3 ans, a souhaité pérenniser le poste de conseiller numérique afin d'aider les personnes en difficulté ou peu familiarisées avec l'outil numérique. Les C.S.F. sont ainsi devenus un acteur reconnu dans l'ensemble du territoire de Sainte-Foy-lès-Lyon, à tel point que différentes associations et la Mairie orientent les personnes en difficulté sur les démarches dématérialisées vers les C.S.F. (Centres Sociaux Fidésiens).

Il est à noter que le nombre d'adhérents évolue peu mais le nombre de personnes fréquentant les C.S.F. et la mixité sociale, quant à eux, augmentent. Elle nous permet d'augmenter les liens entre les différentes

catégories socio-professionnelles, les différentes générations, ... tout en respectant les valeurs des centres sociaux.

L'année a été riche en événements et en activités comme vous pouvez le voir ou l'avez vu tout au long de l'année 2023. Nous espérons pouvoir continuer sur cette lancée au cours de l'année 2024.

## **Perspectives**

L'impact financier de ce changement de grille salariale a été calculé. Il devrait se monter à 125 000€ pour l'année 2024. Le montant est estimé mais nous ne savons pas quelles seront les aides dont les centres sociaux pourront bénéficier afin de réduire cet impact. En effet, les charges liées aux salaires sont de loin les plus importantes pour l'association.

Il reste à attendre que les différents financeurs prennent la mesure des nouveaux besoins de financements lors de nos demandes d'augmentations des subventions. Il n'en reste pas moins que nous restons mobilisés en participant au plaidoyer national en lien avec notre Fédération.

La mise en place de procédures plus en lien avec la transition écologique sera encouragée en notre sein tout en essayant de relancer la dynamique de la commission transition écologique en sollicitant les bénévoles et les habitants. En ces temps de changement climatique que nous vivons tous et dont nous prenons la mesure chaque jour un peu plus, cette commission devient plus que nécessaire.

La poursuite des travaux de la commission Ressources est un point important compte tenu des inconnues en matière de financement et des impacts que le changement des grilles salariales et de l'inflation entraineront pour les C.S.F.

Une poursuite de l'effort concernant le partenariat avec d'autres associations, en privilégiant celles présentes sur le territoire fidésien, sera fait lors du prochain exercice en lien avec le projet social.

Il ne sera possible de maintenir cette dynamique sans l'appui de nos financeurs, mais également sans l'engagement de l'ensemble des habitants, adhérents, salariés et bénévoles qui font vivre les C.S.F. au quotidien.

Je tiens ainsi que l'ensemble du Conseil d'Administration à les en remercier.

# II. RAPPORT FINANCIER

Sur l'exercice clos au 31/12/2023

Par Simone Briand – Trésorière des CSF

# 1 Événements significatifs

Au niveau de la gouvernance, il y a eu un changement de présidence suite à l'AG du 13 mai (cf. rapport moral). La nature des postes du bureau a évolué. Il n'y a pas eu de changement au niveau du poste de trésorier.

Sans restriction liée à la crise sanitaire, 2023 a été une bonne année sur le plan des activités. Cela se traduit dans le compte de résultat notamment au niveau des produits liés à la fréquentation c'est-à-dire les prestations de service CAF et les produits usagers.

Les agréments Animation Collective Famille et Animation Globale qui arrivaient à échéance au 30 juin 2023 ont été renouvelés pour 4 ans et demi soit jusqu'au 31 décembre 2027.

Un changement notoire est la mise en œuvre de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la CAF du Rhône et la commune à partir de 2023. Concrètement cela n'a pas eu d'incidence financière pour les CSF mais en revanche une partie des subventions que nous recevions auparavant de la Mairie pour le CEJ nous est désormais directement octroyée par la CAF. Cela augmente mécaniquement la part de la subvention CAF et diminue la part de la subvention de la Mairie (cf. partie 3.).

La convention Ville-CSF arrivant à terme au 31/12/2023, elle a fait l'objet d'échanges et de réunions de négociations qui ont abouti à un accord. La nouvelle convention prendra effet le 1er janvier 2024 pour une durée de 3 ans.

Nous avons bénéficié d'un bonus mixité supérieur à celui de l'année passée aux Petits Pas et d'un bonus handicap pour la crèche des Petits Pas et de l'Île Aux copains (cf. partie 3.).

La recherche de financements complémentaires via des appels à projets est toujours croissante d'année en année (50 889 € en 2023), ces derniers représentent une part non négligeable de nos ressources financières.

L'inflation généralisée s'est poursuivie impactant l'ensemble des achats auprès des fournisseurs.

Au niveau des ressources humaines, on notera les augmentations successives de la valeur du SMIC ou du point d'indice qui expliquent la hausse de la masse salariale ainsi que 3 départs à la retraite. Le poste de comptable a été vacant quasiment toute l'année. Une nouvelle comptable a débuté en novembre 2023. Pendant cette période, en plus d'une répartition en interne, l'association a eu recours à des prestataires pour établir les paies, maintenir la comptabilité et effectuer la clôture des comptes. Les difficultés de recrutement ont impacté l'association avec la vacance de nombreux postes dans tous les secteurs en 2023. En petite enfance, faute de recrutement de personnel qualifié, nous avons dû prendre la décision de réduire la capacité d'accueil de 30 à 26 places à compter du 1er septembre 2023.

Enfin, 2023 a vu l'aboutissement d'un important accord au niveau de notre branche professionnelle ALISFA entre syndicats, employeurs et salariés. L'ensemble du système de rémunération des emplois changera au 1er janvier 2024 en vue de rendre notre secteur plus attractif et pouvoir recruter. Les rémunérations cœurs de métiers seront revalorisées, notamment les bas salaires. Après avoir été formé sur ce nouveau système, il a été mis en place au sein des CSF. L'impact financier estimé est très important (environ 125 000 €, cf. conclusion) et nous inquiète pour le futur.

## 2 Résultat de l'exercice

L'exercice se termine avec un léger déficit d'exploitation de **408 €**. Des résultats financiers et exceptionnels cumulés de 12 164 € permettent toutefois de terminer l'année avec un léger excédent de 11 757 €.

Ce résultat 2023 est en amélioration par rapport aux hypothèses votées au Budget Prévisionnel 2023 par le CA. Pour rappel, le BP 2023 avait été voté avec :

- L'utilisation de fonds propres à hauteur de 46 500 euros pour renforcer les activités de développement des activités adultes familles (par la participation au financement des postes d'animatrices adultes familles) et de réduction de la fracture numérique (en prenant en charge la part non financée par l'Etat pour le poste d'animateur Numérique)

- Un niveau de prise de risque global sur le budget estimé à environ 87 000 € soit 4,8 % du budget global.

Les activités proposées aux adhérents couvrent une période de septembre à juin. Certains adhérents s'engagent pour ces trois trimestres. Le paramétrage du logiciel de gestion des adhérents génère des produits enregistrés mensuellement en comptabilité. Il n'y a donc pas de PCA à la clôture 2023. Cela s'est traduit par une diminution des produits de 30 807 € en 2022 qui n'était pas justifié compte tenu du paramétrage du logiciel enregistrant les participations et d'autre part par une augmentation de ces mêmes produits du même montant en 2023 pour correction. Sans ce produit, le résultat net comptable de l'exercice 2023 serait de -19050 €

Enfin, comme les années précédentes, le CA a poursuivi l'utilisation de fonds propres de l'association.

#### Comparaison des résultats d'exploitation depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat d'exploitation	- 115 291 €	- 38 079 €	- 30 369 €	- 26 144 €	+ 18 842 €	+52 190 €	-23 081 €	-116 487 €	- 408 €

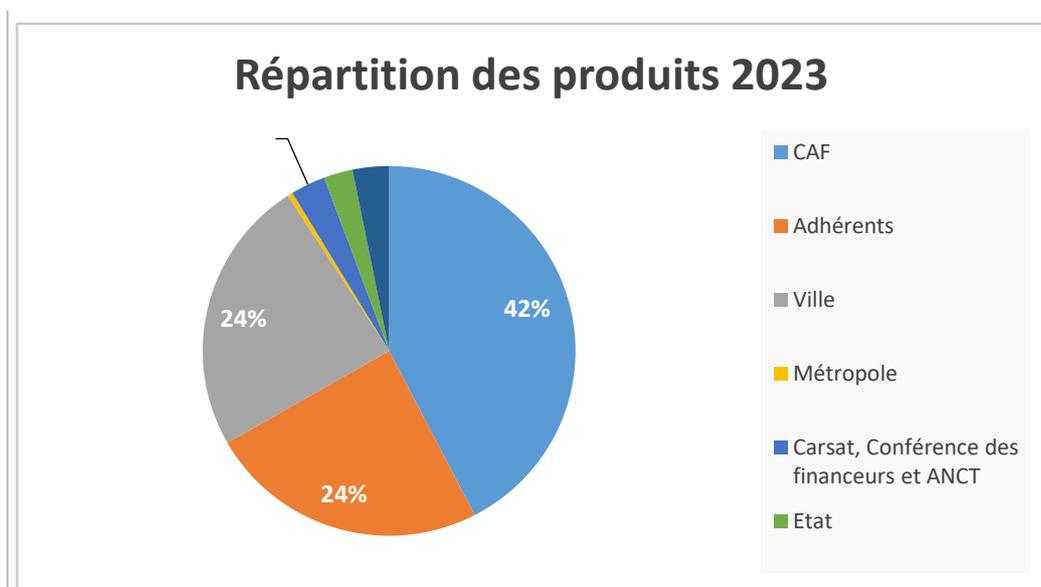
### 3 Les Produits

- Evolution des produits

Le montant des produits s'élève à 1 682 750 € soit une hausse de 158 941 € (+10,4%) par rapport à 2022. Il ne prend pas en compte la valorisation des contributions volontaires en nature ni la valorisation du bénévolat. Les variations sont surtout significatives aux niveaux suivants :

- une augmentation des produits usagers due à une meilleure fréquentation dans toutes les activités ce qui se traduit par une augmentation des prestations de service. De plus, les tarifs (hors petite enfance) ont été augmentés au 1er juillet 2023 (+5%).

- une hausse des subventions issues des appels à projets et de la Métropole ainsi que de la CAF liées aux agréments.



✓ **CAF** : 713 453 €

Elle est le premier partenaire financier à hauteur de 42 %. Sa participation est en hausse de 20 % (+ 120 588 €). Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Pour plus de la moitié, cela concerne le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui avant 2023 était versé à la Mairie par la CAF. Depuis 2023, avec l'avènement de la convention Territoriale Globale (CTG) la CAF verse directement aux Centres Sociaux Fidesienss. Pour plus de la moitié, il s'agit du transfert des fonds du CEJ, qui transitaient par la Mairie, à la CTG où la CAF verse directement à l'opérateur. Au global, cela ne donne pas lieu à une hausse de subvention puisque la subvention de la Mairie baisse mécaniquement d'autant.
  - L'obtention d'un bonus mixité plus élevé qu'en 2022 pour les l'EAJE les Petits Pas (12 000 €) et de bonus handicap suite à l'accueil d'enfants en situation de handicap (2 899 €).
  - L'augmentation des prestations (à la fois hausse du tarif horaire unitaire par la CAF) mais également une meilleure fréquentation en 2023 par rapport à 2022)
  - La revalorisation des prestations liées aux agréments (ACF et AG) qui représente une hausse de 7 764€ par rapport à 2022
- ✓ **Mairie de Sainte-Foy-lès-Lyon** : 406 357 €

Elle est le deuxième partenaire financier le plus important de l'association (24 %). Sa participation est en baisse (- 59 123 €) mais cela s'explique par le transfert mécanique du CEJ à la CTG (cf. explications ci-dessus). La subvention de fonctionnement est constante depuis 2012. Le solde 2022 du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) a augmenté par rapport à 2021 (+ 7 507 €). En prenant en considération les contributions volontaires en nature qui figurent au pied du compte de résultat pour un montant de 149 807 € (qui correspondent à la mise à disposition à titre gratuit des locaux) la contribution globale de la Mairie s'élève à 556 164 €.

✓ **Adhérents** : 409 188 €

La part des adhérents est désormais aussi importante que celle de la Mairie. La hausse est nette par rapport à 2022 (+ 113 804 euros soit + 38.5 %). Cela s'explique par plusieurs raisons :

- Un facteur exceptionnel : la reprise des produits constatés d'avance (PCA) passés à tort sur l'exercice 2022 (+ 30 807 €, cf. rapport financier 2022)
- La hausse des tarifs de 5 % au 1er juillet 2023 (hors EAJE, accompagnement scolaire, apprentissage du français)
- Des taux de fréquentation en petite enfance, enfance et adultes/familles en nette augmentation (cf. rapport d'activités)

✓ **Etat** : 42 254 €

Sa participation (essentiellement par le financement des emplois aidés ou des aides à l'apprentissage) est en légère hausse du fait du recours à davantage d'emplois en apprentissage. Cela représente 3 % des produits.

✓ **CARSAT, Conférence des financeurs et ANCT** : 50 889 €

Ces financements sont issus de la stratégie de diversification amorcée depuis 2020 via la réponse à des appels à projets. Ils représentent 3 % de nos produits. Ils nous permettent de mettre en place des activités seniors liées au numérique et au lien social. Ils sont en hausse malgré l'appui dégressif de l'ANCT pour le conseiller numérique (- 4 444 €). Cela a été compensé par l'obtention d'un nouveau financement de la Carsat à hauteur de 7 000 €.

✓ **Métropole** : 7 500 €

La subvention de fonctionnement de la Métropole a augmenté de 2 500 € en 2023. Pour rappel, elle était de 1 500 € en 2021.

✓ **Autres** : 53 109 €

Cette part est en baisse (3%) par rapport à 2022 (5%). Cela s'explique notamment par une forte baisse des produits financiers par rapport à 2022 qui avait vu l'échéance d'un compte à terme datant de 2015.

Nous trouvons dans cette rubrique :

- Autres produits de gestion courante (928.19 €)
- Produits financiers (8 830.79 €)
- Produits exceptionnels (5 864.13 €)
- Reprise sur provisions (17 029.12 €)
- Autres transferts de charges (Remboursement formation, prévoyance et indemnités journalières sécurité sociale etc.) (19 740.14 €)
- Mécénat (Crédit mutuel) (457 €)
- MSA (259.37 €)

- **Valorisation du bénévolat**

Bénévolat CSF	2023 (source SENACS)		Valorisation	
	Nombre de missions bénévoles	Nombre d'heure	Coût de l'heure *	Coût total
Activités adultes familles	25	1101	22,73	25 030,26
Activités enfance	8	484	13,94	6 748,30
Activités petite enfance	2	37	15,64	578,62
Accueil / administratif	0	0	16,88	0,00
Logistique bricolage	1	35	13,94	488,00
Coordination (hors pilotage)	8	217	32,70	7 095,57
Projet social et projet familles	5	79,50	22,73	1 807,36
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>1 954</b>		<b>41 748,11</b>

\* Taux horaire charges sociales incluses (si l'activité avait été réalisée par un salarié : rémunération d'après la convention collective)

Le nombre de missions bénévoles (49) est quasi constant par rapport à 2022 (50). Cela représente 37 personnes bénévoles différentes (40 en 2022 qui avait vu davantage de personne participer notamment avec le travail sur les projets sociaux). Mais, de nombreux bénévoles ont jusqu'à 3 ou 4 missions différentes. Cela se traduit dans le nombre d'heures de bénévolat qui ne cesse d'augmenter depuis 2021 (943 h en 2021, 1 579 h en 2022, 1 954 h en 2023). C'est particulièrement significatif au niveau des activités adultes où on constate une hausse des missions bénévoles. Cela montre la vitalité de l'engagement bénévole au sein de l'association.

Les 13 bénévoles actifs mobilisés au Conseil d'administration tout au long de l'année ne sont pas comptabilisés dans ce tableau. Le CA et le bureau se sont réunis régulièrement pour un nombre d'heures donné à titre indicatif de 300 heures.

- **Contributions en nature**

Les contributions en nature correspondant à la valorisation de la mise à disposition des locaux par la Mairie sont désormais valorisées à 149 807 € soit une légère baisse par rapport à 2022 (162 504 €) mais toujours bien supérieures à 2021 (98 661.40 €).

## 4 Les Charges

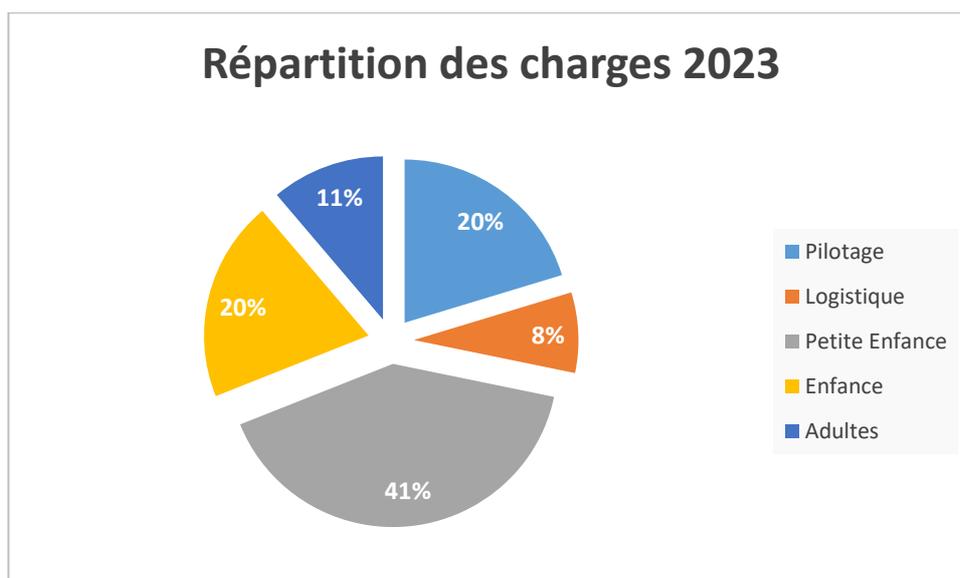
- **Evolution des charges**

Le montant des charges s'élève à 1 670 994 € (hors contribution en nature). Il est en hausse par rapport à celui de 2022 (+ 4,5 %). Les variations significatives sont les suivantes :

- La masse salariale a augmenté de 5,5% à la suite de la revalorisation cumulée du SMIC de 4,02% en 2023 et de l'évolution du point d'indice de la convention collective (+ 2,67%). Cette hausse s'explique également par deux autres éléments complémentaires : le départ à la retraite de 3 salariés en 2023 (+ 16 759 €) et la hausse de la provision pour congés et repos compensatoire (+ 10 128 €).
- L'augmentation du volume d'activités et la poursuite des effets de l'inflation se traduisent par des charges d'activités plus importantes (achat marchandises environ + 6 502 €)
- La refacturation par la Mairie des dépenses d'énergie, chauffage et fluides reste à un niveau élevé atteignant 32 576 € bien qu'en légère baisse par rapport à 2022. Le chauffage, poste le plus lourd s'élève à 20 407 €, soit une baisse de 10,6 % par rapport à 2022 après une augmentation de 45 % en 2022.
- Une hausse des coûts de prestations liés à l'externalisation de la comptabilité et aux paies a concerné une année complète (22 524 €).
- Une baisse des charges d'intérim (34 400 € en 2023 pour 40 768 € en 2022)

Les charges de pilotage et logistique sont identiques par rapport à 2022 (28%). La proportion des charges de pilotage reste toutefois inférieure de 4 % par rapport à 2019 du fait de la vacance de poste de comptable la majeure partie de l'année en 2023.

L'ensemble des charges liées aux secteurs de l'enfance et adultes/familles (31% en 2023 pour 32% en 2022) est stable par rapport à 2022 tout comme la petite enfance (41% en 2023 pour 40 % en 2022).



## 5 Evénements postérieurs à la clôture

Le solde du contrat enfance jeunesse au titre de 2023 va être présenté à la Mairie. Il sera comptabilisé sur le compte de résultat de l'année 2024.

## 6 Conclusion

L'exercice 2023 correspond à un exercice d'activité normale après la sortie de la pandémie. On constate une hausse des produits de 158 942 € et une hausse des charges moins importantes (73 240 €), ce qui donne un résultat légèrement excédentaire cette année (+ 11 757 €). Ce résultat est rassurant au regard du résultat

déficitaire 2022 et du budget prévisionnel 2023 voté, mais il ne doit pas masquer le fait qu'il aurait été déficitaire sans la régularisation de l'erreur d'écriture de produits usagers de l'exercice précédent. Le cumul des deux exercices 2022 et 2023 indique un résultat déficitaire de 62 188 €. Nous restons donc très vigilants.

Néanmoins, ce résultat permet de ne pas utiliser de fonds propres cette année pour combler un déficit, ce qui est précieux au regard des enjeux à venir (cf. plus bas)

Les fonds propres à l'issue de cet exercice seront de 919 425 €, ce qui correspond, une fois les immobilisations nettes déduites, à environ 6.2 mois de charges de fonctionnement de l'association pour 2023. Cela donne une marge de sécurité à l'association.

Malgré cette situation financière saine, nous sommes inquiets pour le futur. En effet, en plus de l'augmentation continue des charges, bien que moins importante que l'an dernier, l'avènement de **la nouvelle classification des emplois** négociée par les partenaires sociaux de la branche professionnelle, entrée en vigueur le 1er janvier 2024, entrainera d'importantes répercussions financières (environ 125 000 € pour 2024 si tous les postes sont pourvus, représentant + 7.5 % de la masse salariale soit dans la moyenne de la branche). Le Budget prévisionnel 2024 a été voté avec un reste à trouver de 170 000 €. Il y a donc urgence à se mobiliser en lien avec la Fédération Nationale et la branche ALISFA pour obtenir auprès des institutions (Etat, collectivités, CNAF) des subventions à la hauteur des besoins.

Face à ce contexte financier qui se dégrade, les CSF mènent depuis plusieurs années de nombreuses actions pour endiguer ce déséquilibre comme le développement de la recherche de financements, la recherche constante d'optimisation des coûts, un suivi budgétaire inscrit dans les pratiques quotidiennes, la bonne gestion financière (résultat financier) permettant de générer via des placements des produits supplémentaires utilisés pour financer les activités, une vigilance particulière dans le pilotage des projets pour adapter régulièrement le volume d'activités à nos capacités opérationnelles et financières, une hausse des tarifs des activités pour les habitants, la mise en place d'une commission ressources pour diversifier nos ressources de financement, des actions de mécénat ou des dons de particuliers.

Par exemple, la commission associative « Ressources » composée d'administrateurs a mené des actions d'auto-financement en 2023 comme la vente de chocolats lors des fêtes de fin d'année... (650 euros générés en 2023). Elle entend poursuivre sa recherche de nouvelles sources de financements dans le futur.

Si ces actions internes sont désormais nécessaires et indispensables, elles ne suffiront pas à résoudre le problème du déséquilibre financier au vu de l'ampleur de la hausse des charges. Nous parvenons aux limites de ce que nous pouvons faire seuls pour le combler. Si nos fonds propres constituent une sécurité nous permettant d'avoir du temps, ils ne permettront pas de solutionner ce déséquilibre et de résoudre la question de la pérennité de la structure, à l'instar des autres centres sociaux. C'est la question des actions à mener qui est désormais clairement posée.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels que sont la CAF, la Mairie et la Métropole pour leur soutien financier qui n'a pas faibli en 2023. Nous espérons être soutenus avec des subventions à la hauteur des enjeux qui s'annoncent à nous.

## 7 Comptes annuels de l'exercice clos 2023 le 31/12/2023

### 7.1 Bilan 2023

# Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	31 311	31 311		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels	224 796	208 430	16 365	34 045
Autres immobilisations corporelles	195 980	164 072	31 908	44 248
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	250		250	250
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>452 336</b>	<b>403 813</b>	<b>48 523</b>	<b>78 543</b>

<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	1 051	1 051		
		1 051	- 1 051	18 837
Autres	186 476		186 483	162 463
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	864 134		864 134	799 234
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	115 498		115 518	171 017
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 120		1 120	9 101
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 168 278</b>	<b>1 051</b>	<b>1 167 227</b>	<b>1 160 653</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>1 620 614</b>	<b>404 864</b>	<b>1 215 750</b>	<b>1 239 196</b>

# Bilan Passif

<b>Bilan passif</b>	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires	39 669	39 669
Fonds propres complémentaires Réserves :		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité	500 000	500 000
- Autres réserves		
Report à nouveau	338 935	412 880
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou perte)</b>	11 757	-73 945
<b>Situation nette</b>	<b>890 360</b>	<b>878 604</b>
Subventions d'investissement	29 064	34 827
Provisions réglementées		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>919425</b>	<b>913430</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	5 000	5 000
<b>TOTAL ( I bis )</b>	<b>5 000</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 808	61 137
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>56 808</b>	<b>61 137</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 579	77 720
Dettes fiscales et sociales	151 823	125 798
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 116	22 727
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		33 384
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>234 518</b>	<b>259 629</b>
Ecarts de conversion passif ( IV)		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à IV )</b>	<b>1 215 750</b>	<b>1 239 196</b>

## Compte de résultat de l'exercice 2023

	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	9 124	8 818
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de services	1 094 295	863 961
Concours publics et subventions d'exploitation	526 700	565 628
Dons manuels	240	
Contributions financières		
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges	36 769	40 722
Utilisations des fonds dédiés	0	1 750
Autres produits	928	1 417
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>1 668 056</b>	<b>1 480 548</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	83 775	77 273
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)		
Autres achats et charges externes *	236 471	243 525
Impôts, taxes et versements assimilés	71 917	57 099
Salaires et traitements	963 226	912 864
Charges sociales	266 745	251 298
Dotations aux amortissements sur immobilisations	33 899	34 058
Dotations aux provisions pour risques et charges	12 430	15 918
Reports en fonds dédiés		5 000
Autres charges		
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>1 668 463</b>	<b>1 597 035</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-408</b>	<b>-116 487</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé	1 070	530
Autres intérêts et produits assimilés	7 760	31 230
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>8 831</b>	<b>31 760</b>

<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements		
<b>TOTAL ( IV )</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>8 831</b>	<b>31 760</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I-II+III-IV )</b>	<b>8 423</b>	<b>-84 727</b>

<b>Compte de résultat (Suite)</b>	<b>Au 31/12/2023</b>	<b>Au 31/12/2022</b>
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	102	81
Sur opérations en capital	5 762	11 420
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL ( V )</b>	<b>5 864</b>	<b>14 715</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	2 530	689
Sur opérations en capital		29
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>2 530</b>	<b>718</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>3 334</b>	<b>10 782</b>
Participations des salariés ( VII )		
Impôts sur les bénéfices ( VIII )		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>	<b>1 682 750</b>	<b>1 523 809</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>	<b>1 670 994</b>	<b>1 597 754</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT ( total des produits - total des charges )</b>	<b>11 757</b>	<b>-73 945</b>

<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>Au 31/12/2023</b>	<b>Au 31/12/2022</b>
Dons en nature		
Prestations en nature	149 807	162 504
Bénévolat	41 748	33 671
<b>TOTAL</b>	<b>191 555</b>	<b>196 175</b>
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	149 807	162 504
Prestations en nature		
Personnel bénévole	41 748	33 671
<b>TOTAL</b>	<b>191 555</b>	<b>196 175</b>

# Annexes – Exercice 2023

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 1 215 750 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 11 757 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## **PRESENTATION GENERALE**

Les « Centres Sociaux Fidésiens » sont une association qui regroupe le Centre Social du Neyrard et le Centre Social de la Gravière. Elle est régie par les dispositions de la loi 1901 et du décret du 16 Août 1901, pour une durée illimitée.

Son siège social est situé au 15 rue Deshay - 69110 Sainte Foy les Lyon.

Elle se reconnaît dans les valeurs développées par la charte fédérale des centres sociaux comme la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Elle s'abstient de toute prise de position politique et religieuse. Elle développe un esprit d'écoute, de partage et d'accompagnement. L'idéal recherché est d'offrir un espace pour tous afin de réaliser ensemble des projets partagés, créatifs, intergénérationnels respectant la diversité et l'écoute.

Ses missions se situent sur le territoire de la commune de Sainte Foy les Lyon, par l'intermédiaire du centre social du Neyrard et du centre social de la Gravière. Elle accueille, écoute et soutient l'ensemble des habitants dans leurs préoccupations, construit avec les habitants un projet social répondant à leurs aspirations, développe le lien social, permet la rencontre des cultures et des générations, accompagne les initiatives et les projets des habitants, soutient la vie associative en favorisant les réseaux de partenaires et accompagne les habitants dans l'exercice de la citoyenneté et l'accès aux droits.

Les moyens mis en œuvre pour accomplir nos missions s'articulent autour du projet social. Il se compose de différents axes :

### **3 axes concernent les projets sociaux**

- Axe 1 : Favoriser l'exercice de la citoyenneté
- Axe 2 : Favoriser l'épanouissement des seniors
- Axe 3 : Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers

### **3 axes concernent les projets familles**

- Axe 4 : Favoriser l'épanouissement de l'enfant
- Axe 5 : Soutenir les compétences parentales
- Axe 6 : Consolider les liens familiaux

### **1 axe est transversal**

- Axe 7 : Etre acteur de la transition écologique sur le territoire

Une équipe de 42 salariés (équivalent temps plein) est mobilisée pour accomplir ces missions.

Les principales activités sont pour la petite enfance, enfance, adultes et seniors.

La gouvernance de l'association est assurée par un conseil d'administration et un bureau (bénévoles non rémunérés). Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels' - 5 –

## **Règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Logiciels 3 à 5 ans,

- ✓ Agencements et aménagements 5 à 10 ans,
- ✓ Matériel et outillage 3 à 5 ans,
- ✓ Matériel d'activité 3 à 5 ans,
- ✓ Matériel bureau et informatique 3 à 5 ans,
- ✓ Mobilier 5 à 10 ans.

### **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir, notamment de la CAF.

### **Produits constatés d'avance**

Les activités proposées aux adhérents couvrent une période de septembre à juin. Certains adhérents s'engagent pour ces 3 derniers trimestres. Le paramétrage du logiciel de gestion des adhérents génère enregistrés mensuellement en comptabilité. Il n'y a pas de produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

### **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec

reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

### **Provision pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont composées uniquement de la provision pour engagement de retraite. 'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels' - 6 -

### **Engagements de départ à la retraite**

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue sur la base de la convention de la base Alifsa, pour les salariés de +de 50 ans, selon une indemnité de départ dont le montant est de 1/60ème de la rémunération annuelle par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 56 808 euros à la clôture de l'exercice.

La prise en compte de la modification de l'âge légal de départ à la retraite, qui constitue un changement de régime, a été faite.

### **Fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 5 000 € correspondant à un financement CAF dans le cadre du développement durable.

### **Contributions volontaires en nature**

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 1 954 heures. La valorisation de ce bénévolat est effectuée selon des taux horaires différenciés en fonction de la nature du bénévolat effectué : celui-ci est valorisé à un total de 41 748 €.

L'association bénéficie de mises à disposition gratuite de bâtiments de la commune dans le cadre de ses activités. L'ensemble de ces mises à disposition est valorisé à 149 807 € sur l'exercice 2023.

### **Régime fiscal**

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

### **Rémunérations versées à certains dirigeants**

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées aux trois plus hauts cadres dirigeants, uniquement composés des bénévoles du Conseil d'Administration de l'association, s'élève à 0 euro.

# III. RAPPORT D'ACTIVITES

Par l'équipe salariée des CSF

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>24</b>
<b>2</b>	<b>QUI SONT LES USAGERS DES CENTRES SOCIAUX FIDESIENS ?</b>	<b>26</b>
<b>3</b>	<b>AXE 1 - FAVORISER L'EXERCICE DE LA CITOYENNETE</b>	<b>29</b>
<b>4</b>	<b>AXE 2 - FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET VALORISER LES COMPETENCES DES SENIORS</b>	<b>34</b>
<b>5</b>	<b>AXE 3 – RENFORCER LE VIVRE ENSEMBLE AU SEIN DES QUARTIERS DE PROXIMITE</b>	<b>38</b>
<b>6</b>	<b>AXE 4 – FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT</b>	<b>41</b>
<b>7</b>	<b>AXE 5 - SOUTENIR LES COMPETENCES PARENTALES</b>	<b>45</b>
<b>8</b>	<b>AXE 6 - CONSOLIDER LES LIENS FAMILIAUX</b>	<b>48</b>
<b>9</b>	<b>AXE 7 – ETRE ACTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE SUR LE TERRITOIRE</b>	<b>51</b>

# 1 Introduction

## Des agréments et la confiance de nos partenaires institutionnels renouvelés

Un point essentiel de l'année a été la finalisation de nos projets sociaux et familles puis le renouvellement par la CAF des agréments pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 31 décembre 2027. Ces projets ont été présentés aux partenaires en janvier permettant de s'assurer de leur pertinence et du soutien de tous. Les 7 axes prioritaires définis seront donc désormais les lignes directrices de toute action menée. Pour une plus grande lisibilité de leur mise en œuvre concrète, chaque axe est repris comme titre de chapitre de ce rapport annuel (parties 3 à 9). Si les axes sont communs, des différences existent dans l'approche et le choix des actions afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants de chaque centre social. La CAF a salué la qualité de ces projets. Ils mettent l'accent sur trois aspects :

- *La transition écologique* : en plus des activités à destination des habitants déjà bien présentes, les projets prévoient un travail à la fois en interne sur nos pratiques avec la mise en place d'une commission bénévoles/salariés et davantage de coopération avec les acteurs de la commune
- *Allers-vers* : le diagnostic du territoire et l'évaluation des précédents projets ont pointé l'importance de développer des actions dans les espaces publics pour toucher des personnes isolées mais aussi animer le territoire.
- *Renforcement du Pouvoir d'agir des habitants* : le CA souhaite s'engager davantage dans cette démarche. Plusieurs salariés de l'équipe sont désormais formés. Il s'agira d'accompagner le changement de posture des CSF par l'écoute des habitants mais aussi l'accompagnement de groupes dans la résolution de situations problèmes.

Il est important de saluer l'engagement des bénévoles dont certains ont effectué et suivi toutes les étapes d'élaboration de ces projets. Les années de renouvellement restent exigeantes mais ont le mérite d'apporter une nouvelle impulsion en questionnant le sens et la pertinence des actions menées.

Une nouvelle convention pour les années de 2024 à 2026 a été discutée. Les projets sociaux et familles 2023-2027 sont inscrits explicitement dans celle-ci.

## 2023 a été une très bonne année sur le plan des activités

On a tendance à l'oublier, mais 2023 a été la première année complète sans perturbation liée à la crise sanitaire depuis 2019. Elle a permis de consolider des actions et de reprendre le développement des activités prévues dans les projets sociaux et familles 2019-2023. On notera notamment :

- La forte hausse du nombre de personnes différentes ayant fréquenté le CSF qui dépasse désormais 2019 (1709, 1303 en 2019). L'évolution du profil des usagers et adhérents des CSF avec l'analyse est décrite dans la partie 2. Elle est particulièrement significative sur la période 2019-2023.
- L'expansion des activités numériques et seniors, axes emblématiques de nos projets sociaux (cf. parties 3. Axe 1 et 4. Axe 2). A titre illustratif, les seniors représentent désormais 43 % des adultes fréquentant les CSF (31% en 2019). Les activités numériques (ateliers, permanences etc.) également sont bien repérées par les partenaires et habitants. Cela a représenté plus de 300 inscriptions en 2023 pour plus de 200 personnes. Cela démontre la pertinence de notre projet pour répondre aux besoins identifiés lors du diagnostic du territoire. Cela vient également mettre en lumière les choix stratégiques effectués par l'association qui depuis 2021 investit des fonds propres pour co-financer ces activités via les postes d'animateur numériques et la création de deux postes d'animateur adultes familles non totalement financés par les réponses aux appels à projets. Cela est désormais visible en termes de résultats et de plus-value sur le territoire. C'est néanmoins dommage que nous ne soyons pas davantage soutenus pour pérenniser ces postes.
- La poursuite de la recherche d'actions pour favoriser l'implication des parents (cf. partie 7. Axe 5)
- Des premières actions d'aller vers ainsi qu'un nombre croissant d'animations hors les murs prometteuses que cela soit pour les seniors (cf. partie 4. Axe 2) ou les familles (cf. partie 8. Axe 6).

## **Le partenariat : une façon de faire ancrée dans nos pratiques**

Le développement des actions en partenariat a été un des points marquants de l'année 2023 en particulier sur l'axe de la lutte contre la précarité et l'isolement. Nous travaillons ainsi nos complémentarités entre actions individuelles et collectives avec les acteurs locaux de la solidarité. Nous avons pu ainsi toucher un public qui ne venait pas spontanément au centre social du Neyrard (cf. partie 3. Axe 1). Cela s'est concrétisé avec le projet « Cuisine ton panier » mais aussi des actions partagées seniors intergénérationnelles avec l'EHPAD ou la poursuite de nos liens avec le Café Solidaire que nous accueillons régulièrement.

## **Mais des difficultés de recrutement qui perdurent et une réforme des rémunérations ...**

Les difficultés de recrutement déjà très présentes depuis 2021 se sont poursuivies en 2023. Le secteur de la petite enfance a été le plus touché. Nous avons été contraints de réduire la capacité d'accueil de l'EAJE de l'île Aux Copains à 26 places au lieu de 30 à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023. La décision a été douloureuse à prendre mais rendue impérative pour préserver un accueil de qualité dans le respect des normes d'encadrement en vigueur. Nous espérons revenir au plus vite à une capacité normale de 30.

Les difficultés de recrutement ont concerné également les autres secteurs et ont demandé des efforts de compensation à l'équipe salariée. Nous saluons ici leur engagement qui a permis de limiter l'impact de ces vacances de poste. A partir du milieu d'année toutefois certains postes ont pu être progressivement pourvus (comptable, responsable eaje, aide auxiliaire, auxiliaire, animateurs) laissant apercevoir une amélioration sur ce plan. Avec le départ du directeur, annoncé tôt pour réduire le risque de vacance de poste et donner une visibilité à l'association, le recrutement pour ce poste sera un des enjeux 2024.

Enfin, notre branche professionnelle ALISFA a acté une modification profonde de son système de rémunération afin de renforcer son attractivité, de reconnaître les cœurs de métier et d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés et plus particulièrement pour les bas salaires. Entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, un important travail a été effectué en interne au cours du dernier trimestre 2023 pour informer, calculer les nouvelles pesées de poste et les présenter avec les avenants aux contrats des 60 salariés.

## **... Ce qui induit indirectement une transformation profonde de notre modèle socio-économique, enjeu majeur de 2024 et des années à venir**

L'impact prévisionnel de cette réforme est important (cf. détails dans le rapport financier). Couplé aux effets conjugués d'autres hausses de charges externes depuis plusieurs années comme l'augmentation des prix de nos fournisseurs du fait de l'inflation, l'augmentation depuis 2019 des frais d'énergie d'une part et des subventions rarement en augmentation ou non indexées au coût de la vie d'autre part, cela fragilise notre association avec un modèle économique désormais en déséquilibre.

Dans ce contexte, l'association a voté un budget avec un reste à trouver de 170 000 € pour l'exercice 2024. Nous sollicitons dans ce budget 2024 l'ensemble de nos partenaires institutionnels pour une revalorisation substantielle des subventions. Tous les centres sociaux étant concernés par cette situation, une mobilisation pour un plaidoyer auprès de l'Etat, des collectivités et la CNAF est prévue en 2024. La mobilisation et la participation de tous seront essentielles.

Enfin, nous avons voulu cette année que ce rapport soit plus synthétique pour un meilleur accès à l'information. Il met donc l'accent sur des points marquants mais ne relate pas toutes les actions menées en 2023. L'ensemble de l'équipe reste disponible pour tout complément d'informations.

Bonne lecture !

L'équipe de direction - Frédéric Geai, Directeur et Josette Abbadie, Directrice adjointe

## 2 Qui sont les usagers des Centres Sociaux Fidésiens ?

### 2.1 Evolution du nombre de familles

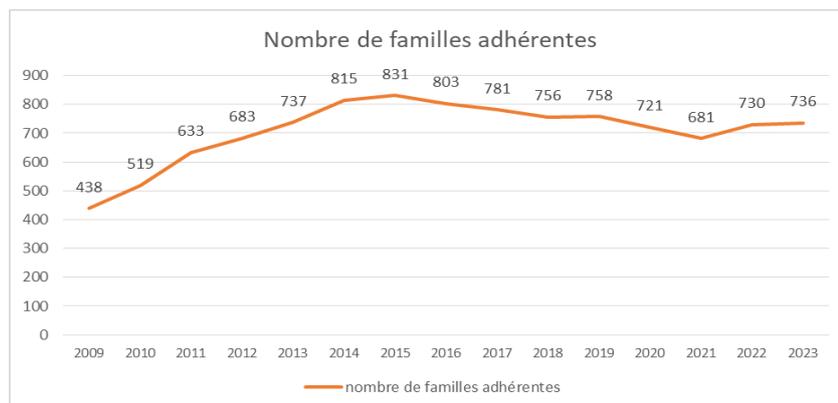


Tableau des inscriptions globales aux Centres Sociaux Fidésiens 2023

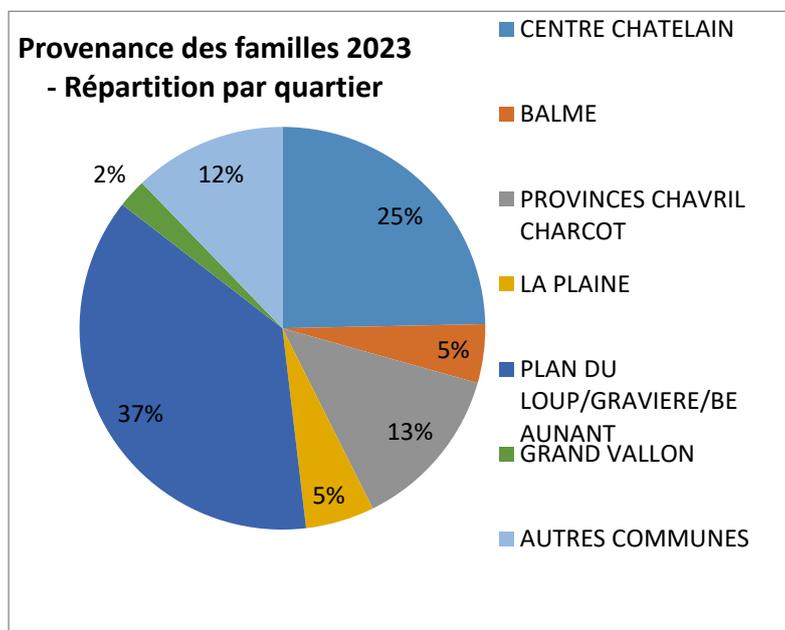
	CS Neyrard	CS Gravière	CSF
Nombre d'adhésions			736
Nombre de familles	608	592	1 020
Nombre d'individus	827	882	1 709
Nombre d'inscription activités	1 866	2 281	4 147

On dénombre 736 adhésions familiales et individuelles en 2023 soit un nombre quasi constant après le rebond constaté en 2022. On constate que la forte augmentation du nombre de familles inscrites déjà amorcée en 2022 se poursuit (1 020 en 2023, 854 en 2022, 700 en 2021 soit +46 % en 2 ans). Le nombre de familles est plus important que le nombre d'adhérents car certaines activités ne nécessitent pas d'adhésion (p.e activités adultes/familles « ouvertes à tous »). En 2023, le nombre de familles a surtout augmenté au CS du Neyrard (+ 38 % / 2022) et a légèrement baissé au CS de la Gravière (- 5 %). Le nombre d'inscrits (1 709 en 2023) est en forte hausse également et dépasse le niveau d'avant la crise sanitaire (1 303 en 2019). Cela s'explique par le développement des activités planifiées dans les projets sociaux et familles 2019-2023 et sans aucune restriction sanitaire cette année.

### 2.2 Provenance

88 % des familles résident à Sainte Foy Les Lyon.

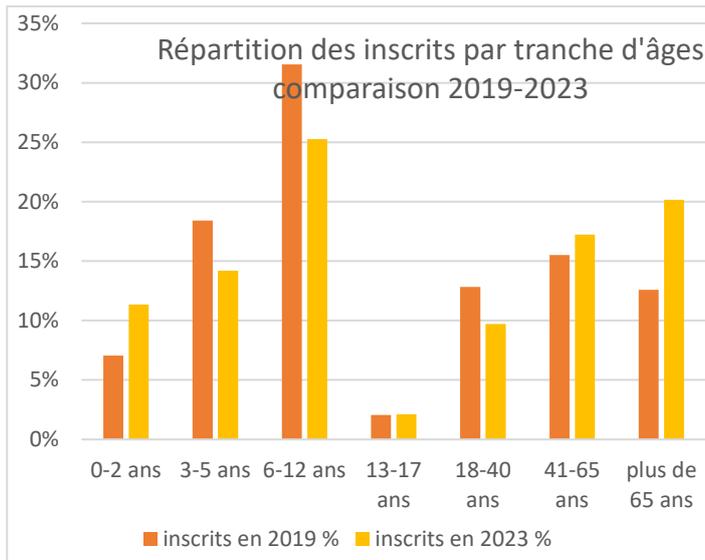
62 % des familles fréquentant le centre social résident dans un quartier à proximité des 2 centres sociaux, confirmant la vocation « équipement de proximité » des CSF. Ces deux chiffres sont stables depuis plusieurs années. Les CSF gardent un rayonnement communal avec 26 % provenant des autres quartiers (Provinces, La Plaine, Grand Vallon etc.).



### 2.3 Situation familiale

La répartition varie très peu : 63 % des familles vivent en couple et 37 % sont célibataires ou séparées.

## 2.4 Age et sexe

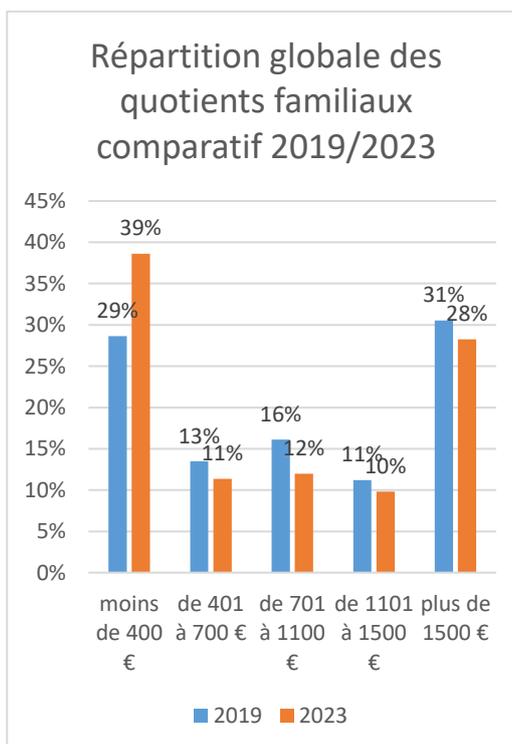


Après une baisse à 34 % en 2021, les activités adultes ayant été les plus impactées par la crise sanitaire, la part des adultes augmente fortement (47 % en 2023) et dépasse même le niveau de 2019 (41%) illustrant le développement des activités à destination des adultes.

Les femmes sont toujours très majoritaires (77 % des adultes inscrits).

La part des seniors de plus de 65 ans augmente à 43 % (31% en 2019). Cela traduit la création d'un axe d'intervention seniors dans les projets sociaux et familles en 2019.

## 2.5 Quotient familial et catégorie socio-professionnelle



En 2023, 62 % des familles (54 % en 2018 et 52 % pendant la crise sanitaire en 2021) fréquentant les CSF ont un QF  $\leq$  à 1100. En particulier, les familles dont le QF est inférieur à 700 représentent 50 % (45 % en 2022). L'augmentation régulière de cette proportion confirme le bien fondé des choix de l'association pour favoriser l'accès aux familles à bas QF depuis 2017 (révision grille tarifaire, mise en place activités ouvertes à tous gratuites etc.). Cela démontre que l'accès aux familles à bas QF a été amélioré et l'importance de poursuivre dans cette direction.

En termes de CSP, l'évolution est significative sur un temps long : depuis 2018, la part des employés, catégorie la plus représentée, a baissé de 38% à 32% en 2023. Sur la même période, les cadres ont diminué de 17% à 9%. La part des retraités poursuit sa progression de 18% à 27% (14 % en 2015).

On constate une inversion de tendance : jusqu'en 2018 c'était la part des personnes en activité professionnelle qui augmentait régulièrement du fait du développement des activités enfance en réponse aux besoins de garde des familles (69 % des familles en 2018). Cette part est désormais en baisse (58 % en 2023) du fait du développement des activités seniors.

## 2.6 Répartition des inscrits par activité

Secteurs	Activités	Nombre d'inscrits	Pourcentage inscrits / secteur
Petite enfance	Ile aux Copains	59	58%
	Petits Pas	42	42%
Enfance	ALSH Ferme des Razes	264	37%
	Animation de proximité CS Gravière	41	6 %
	Périscolaire CS Gravière	33	6 %
	ALSH Neyrard mercredi CS Neyrard	63	9%
	Loisirs pour tous (Gravière)	28	4%
	Périscolaire CS Neyrard	89	12%
	Vacances CS Neyrard	127	18%
	CLAS CS Neyrard et CS Gravière	73	10%
Adultes-familles	Sorties familiales et week-end	71	5%
	Ateliers loisirs	152	12%
	Apprentissage du français	25	2%
	Projets d'habitants	50	4%
	Activités parents-enfants	91	7%
	Temps parents	25	2%
	Ateliers numériques	94	7%
	Permanences numériques	224	17%
	Activités spécifiques séniors	156	12%
	Activités ouvertes à tous	274	19%
	Autres (manifestations/événements)	182	14%
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 163</b>	

Après avoir retrouvé un niveau identique à 2019 en 2022, le nombre d'inscrits aux activités a augmenté en 2023 (2 163).

La hausse concerne le nombre d'inscrits du secteur adultes (+ 362 soit + 37 % / 2022). Les permanences numériques sont en très forte hausse (+150) tout comme les activités ouvertes à tous (+118).

Les inscriptions du secteur enfance baissent (- 80) et celles en petite enfance sont en légère hausse (+ 3).

*\* Le total dépasse le nombre d'individus différents inscrits (cf. 2.1.) du fait qu'une même personne peut être inscrite à plusieurs activités.*

### 3 Axe 1 - Favoriser l'exercice de la citoyenneté

#### *Expression d'habitants*

Jacqueline, 80 ans, fidésienne, fréquente le centre social depuis de nombreuses années. Elle navigue entre les 2 sites, Neyrard et la Gravière, où elle se rendra juste après l'atelier remue-méninges pour déjeuner, parce qu'elle y retrouve des personnes étrangères qui proposent des repas de leur pays : « *j'espère de tout cœur que les centres sociaux s'en sortiront : ils permettent à beaucoup de gens d'avoir des activités qu'ils ne se permettraient pas autrement* ».

D'une voix douce, Aline met elle, en avant « *les petites balades organisées par le Centre Social* », qui créent des liens que l'on ne retrouve pas ailleurs. Le lien social c'est essentiel, sinon on se replie sur soi et c'est la catastrophe »

« *Les centres sociaux sont là pour le maintenir, il faut les préserver* » abonde Philippe.

Annie souligne « *la dimension intergénérationnelle, chacun vient de milieu et de culture différente, pour le plaisir d'être ensemble* »

#### ➤ **En 2023, les CSF ont amélioré l'accès aux droits et l'orientation des habitants**

En 2023, nous avons finalisé le travail du groupe sur l'articulation de nos diverses permanences (sociale, numérique d'accès aux droits, écrivain public et retraite), afin de mieux définir le rôle de chacune. Cela a abouti à la création d'un guide ressources d'orientation. Depuis novembre 2023, à l'aide de cet outil nous sommes en mesure de répondre au plus près des besoins des personnes, favorisant ainsi notre écoute et notre adaptation.

Par ailleurs, les permanences sociales flexibles permettent de réaliser des entretiens adaptés, tournés vers l'écoute selon la problématique et/ou la situation de handicap rencontré par des personnes fragilisées et de les orienter sur les autres permanences en interne et/ou les services spécialisés externes le cas échéant.

Les permanences des CSF sont bien identifiées par nos partenaires au regard du nombre de personnes accueillies. Ce qui permet à ces nouvelles personnes de connaître nos activités. Cependant, nous constatons un afflux de demande qui ne relève pas des missions de nos permanences.

#### ➤ **En 2023, les CSF ont répondu aux besoins exponentiels d'aides aux démarches en ligne et à la transition numérique des habitants**

À une époque où être citoyen, pouvoir exercer ses droits passe aussi par une citoyenneté numérique, les centres sociaux fidésiens ont proposé aux habitants différentes actions en 2023 qui permettent aux habitants de choisir le numérique et de moins le subir.

Nous avons ainsi accompagné **268 personnes** (contre 151 en 2022) dont 144 personnes en individuel et 124 en collectif. Nos accompagnements ont porté sur la réalisation des démarches administratives, la prise en main des outils numériques, l'acquisition d'une culture numérique et maîtrise de la sécurité informatique, l'éducation aux médias, le numérique responsable.

Notre offre s'est étoffée en fin d'année notamment auprès des adolescents pour lesquels nous avons proposé un espace numérique qui a démarré tranquillement avec 4 ados.

Pour mieux faire connaître le numérique, nous avons animé **5 ateliers différents lors de la 1ère semaine du numérique** où nous avons tenté de rassurer et d'encourager l'accès puis la pratique de ces outils numériques. Les besoins sont nombreux pour répondre aux fidésiens.

**89 permanences numériques** (contre 79 en 2022) ont permis de répondre aux manques de connaissance (compréhension des démarches, connaissance des aides) et parfois de matériels (tout le monde n'a pas un ordinateur ou un smartphone). La présence humaine est très fortement appréciée dans ce cadre de médiation avec les administrations. Les Centres Sociaux Fidésiens sont les seuls à proposer un accompagnement aussi complet sur le territoire.

**87 ateliers collectifs** (67 en 2022) ont permis d'aborder la question des mots de passe, des smartphone, des applications, des arnaques, des sites administratifs, de la santé, des intelligences artificielles. Ces ateliers ont permis de lever les craintes des habitants et de répondre à leurs questions.

### ➤ **En 2023, en soutenant le bénévolat, les CSF ont favorisé l'exercice de la citoyenneté dans les CSF en 2023 ?**

En étant bénévoles aux CSF, les habitants s'engagent à participer à la vie associative locale, soutenir une cause porteuse de changement, contribuer à plus grande justice sociale en apportant son aide, favoriser la transition écologique etc. Autant de raisons qui permettent d'exprimer sa citoyenneté. Au-delà d'une reconnaissance, le bénévolat est une occasion de porter la valeur du « vivre ensemble », et du « Partage ».

37 bénévoles se sont investis en 2023 tous domaines confondus. A titre d'illustration, 6 d'entre eux ont soutenu régulièrement des enfants en classe élémentaire et en collège dans leur scolarité, favorisant le lien intergénérationnel : l'accompagnement scolaire est une activité riche et une force des CSF.

3 bénévoles ont animé des ateliers Français langue étrangère à la Gravière en 2023. Les ateliers sont destinés à des publics fragilisés tant au niveau social qu'au niveau de la langue française.

Les CSF, cette année 2023, ont permis aux animateurs adultes investis bénévolement de monter en compétence : une formation leur a été proposée en décembre 2023, grâce aux fonds FOSFORA de la Fédération des Centres Sociaux. La formation ayant été ouverte plus largement, certains habitants ont pu découvrir ce qu'était un atelier de FLE. Cela a permis aux nouveaux de découvrir et a donné aux autres bénévoles les moyens de réussir leur engagement et de gagner en confiance.

5 bénévoles se sont investis sur le pôle numérique en 2023. Les CSF leur permettent d'être acteurs pour sensibiliser et éduquer le grand public aux changements numériques. Ils se sentent valoriser et utiles.

Côté manifestations et événements, la soirée des bénévoles a eu lieu en septembre. Des bénévoles se sont investis dans des temps lecture aux enfants, dans des projets habitants, des événements annuels (8 décembre, carnaval, AG etc.). C'est aussi une façon de se réaliser, de renforcer son estime personnelle ou de se sentir « appartenir à un groupe ».

Les CSF ont ainsi donné un rôle aux habitants pour exercer leur citoyenneté au travers du bénévolat.

D'après l'enquête IFOP-France Bénévolat de 2019-2022, si le bénévolat est important chez les seniors et les retraités, il progresse chez les jeunes et diminue chez les plus âgés. Les jeunes souhaitent s'engager mais d'une manière différente. Les CSF devront être à l'écoute de ces nouveaux profils

### ➤ **En 2023, le pouvoir d'agir des habitants, un levier de la citoyenneté**

Cette démarche à laquelle les CSF adhèrent consiste à accompagner un collectif d'habitants et promouvoir le fait que **les personnes reprennent du pouvoir sur les sujets qui les préoccupent** en étant appuyés par des professionnels. Il faut alors que le groupe d'habitants puisse dépasser ses peurs, activer l'estime de soi et reprendre un peu de maîtrise sur ce qui l'entoure.

Dix professionnels ont été formés à cette méthodologie entre 2022 et 2023.

Un début d'accompagnement de quelques semaines a pu se mettre en place au Centre Social de la Gravière auprès d'un groupe de 6 habitants puis ces derniers, ont considéré qu'ils pouvaient avancer sans l'appui des CSF. Cette expérience d'accompagnement a permis de faire connaître le centre social comme **un lieu ressources, d'expression et de débat entre habitants** et nous a permis de mettre à profit la formation reçue.

#### **PERSPECTIVES 2024 :**

- Présenter notre guide ressources aux partenaires sociaux
- Pratiquer davantage l'écoute large de la démarche pouvoir d'agir
- Reconduire la semaine du numérique
- Etoffer notre offre de médiation numérique

### 3.1 Centre Social du Neyrard

Le recours au centre social pour l'accès à ses droits a été plus important en 2023. La permanence sociale a accueilli 25 personnes (17 en 2022) et la permanence retraite 28 personnes (23 en 2022). Davantage qu'en 2022, nous avons écouté et orienté des aidants, soit 7 personnes (conjoint sénior et enfants).

#### ➤ **Le Centre Social du Neyrard a accueilli et accompagné des personnes faisant face à des violences intrafamiliales mais reste peu outillé face à ces situations**

Les deux référentes familles CSF ont été formées en 2023 aux violences conjugales/intrafamiliales.

2 situations familiales ont été accompagnées dont une a nécessité l'alerte des services de la protection de l'enfance par une information préoccupante. D'autres situations sont remontées au cours du dernier trimestre et nécessiteront le soutien et le suivi des CSF en 2024.

Face à ces situations, les différents secteurs ont été mobilisés (enfance, adulte/famille/accueil) pour accompagner ces situations complexes. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec VIFFIL et les partenaires sociaux. Etant peu outillé face à de telles situations, ce travail a fait émerger le besoin d'un accompagnement pour consolider nos postures et pratiques.

#### **PERSPECTIVES 2024 :**

- Réviser notre procédure d'inscription enfance pour mieux identifier les situations problématiques
- Mettre en place un accompagnement de l'équipe par une supervision externe

#### ➤ **Cette année, le Centre social a davantage contribué à rompre les solitudes et lutter contre la précarité grâce au travail partenarial**

Il n'y a encore pas si longtemps, le centre social était peu identifié par les personnes en situation de précarité. En 2023, le développement des permanences sociales a contribué à améliorer cette identification. Notre rôle a été de faire le lien entre accompagnement individuel et animation collective. Ainsi, 7 personnes accueillies (soit 28%) en permanence sociale ont ensuite participé à au moins une animation collective au centre social.

Mais, c'est surtout la voie du partenariat avec les acteurs de la solidarité du territoire, initiée ces dernières années, qui a permis de toucher davantage de personnes. Nos complémentarités permettent d'améliorer nettement notre impact, c'est un des succès de l'année.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec le Café solidaire. En juin et en décembre, le centre social l'a accueilli pour des apéros partagés. Nos 2 structures ont co-animé ces événements. 40 personnes se sont déplacés pour ces 2 apéros conviviaux. Désormais, des personnes du Café solidaire participent régulièrement à nos activités et nous retrouvons des adhérents du CSF au repas partagé du Café solidaire le mercredi midi.

Nous avons animé une fois par mois le projet « cuisine ton panier » en collaboration avec les associations Aide Matérielle et Morale (AMM), le Secours Populaire et le Secours Catholique. Le Centre Social s'est inscrit au dispositif « Mon assiette en action » porté par la fédération des centres sociaux, ce qui a permis d'organiser 2 sorties à la ferme de Chaponost et à la cité de la Gastronomie pour les bénéficiaires de ces associations. Dans ce même cadre, 2 associations « Récup et Gamelle » et « Semeurs d'escampettes » ont animé des ateliers lors de la permanence de distribution de colis alimentaire du mercredi.

Par ailleurs, des personnes bénéficiaires de l'AMM ont animé nos journées interculturelles et intergénérationnelles. Nous jouons là pleinement notre rôle de renforcement de l'estime de soi par le collectif. Nous avons donc pu voyager notamment au Mexique, en Syrie, en Espagne.

Les 4 bénévoles étaient ravies d'échanger leur recette et de partager un peu de leur culture. L'association Witkowska a participé à l'un de ces repas, les participants avaient au préalable écrit le menu en braille.

Nos ateliers autoréparation trimestriels contribuent aussi pleinement à une rupture de l'isolement pour les seniors veuf/veuves ou pour ceux dont le conjoint est en perte d'autonomie. Un petit groupe apprécie ce rendez-vous. On vient parfois avec le prétexte d'une lampe cassée, juste pour être ensemble.

Un tarif pour les personnes bénéficiant de colis alimentaire a été mis en place pour certaines activités pour réduire les obstacles à l'accès aux activités.

#### **PERSPECTIVES 2024 :**

- Proposer des activités avec le café solidaire à la MCB en co-animation avec des bénévoles et poursuivre les apéros partagés
- Poursuivre la stratégie partenariale d'aller-vers avec les acteurs locaux de la solidarité pour toucher le public en situation d'isolement/précarité et développer davantage les liens avec l'association Witkowska
- Augmenter la fréquence des ateliers auto-réparation (1 tous les deux mois)
- Réfléchir à la création de 3 tarifs pour améliorer l'accès à nos ateliers/sorties : p.ex un tarif réduit, un tarif réel ou prix coûtant et un tarif de solidarité permettant à chacun de participer en conscience et selon leur capacité et souhait du moment

### 3.2 Centre Social de la Gravière

#### ➤ **En 2023, le centre social a contribué à lutter contre l'isolement et la précarité**

De nombreuses activités ont favorisé le lien social et le bien être des habitants comme la table de la gravière, les après-midi animés, les ateliers loisirs. Il s'agit à la fois d'espaces qui permettent la découverte, le bien être mais aussi et surtout qui favorisent lien social, la rencontres, l'échange.

**Les ateliers sociaux linguistiques (ASL)** sont quant à eux un espace important d'exercice de la citoyenneté grâce à la présence de bénévoles pour animer les différents groupes. En effet, les ASL ont permis à des primo-arrivants ou personnes installées depuis quelques temps en France de pouvoir maîtriser les bases de la langue française en particulier à l'oral, indispensable pour effectuer des démarches quotidiennes

Mais exercer sa citoyenneté c'est aussi accéder à la vie sociale de son territoire. C'est pourquoi, nous avons été attentifs à proposer aux apprenants des ASL de s'inscrire dans des activités (soirées familles) et événements (Journée Internationale des Droits des Femmes) et avons sollicité leur participation à l'animation de l'atelier « Cuisine d'ici et d'ailleurs » pour partager, via un repas, leur culture avec d'autres.

La participation de ce public des ASL à des temps forts comme « *le Printemps des poètes* » dont le thème était « **La Frontière** » leur a permis à travers un atelier d'écriture d'exprimer et de partager avec les autres participants les raisons qui poussent les gens parfois à s'expatrier et les difficultés liées à l'immigration et l'espoir d'une vie meilleure. « Un temps de partage très riche et plein d'émotions »

**Par ailleurs, des actions de solidarité** ont pris forme via des appels au don suite à des demandes exprimées par les familles lors de la permanence sociale. Ces dons ont permis d'apporter un soutien matériel aux habitants dans l'attente de la mise en place d'un accompagnement social global par les travailleurs sociaux.

Le centre social a su être un espace facilitateur pour la mise en place de la solidarité via des dons ponctuels en fonction des besoins repérés et ciblés.

➤ **En 2023, nous avons apporté une aide pour lire, écrire et comprendre**

La **permanence écrivain public** assurée par une bénévole a apporté à **27 habitants** une aide à la lecture, à l'écriture et à la compréhension des documents administratifs liés à leur vie quotidienne via la « Permanence Écrivain Public ».

Cette aide est indispensable pour les non francophones mais également pour des personnes reçues qui éprouvent des difficultés à accomplir leurs démarches administratives.

**PERSPECTIVES 2024**

- Aller vers les familles qu'on appelle « les invisibles »
- Favoriser davantage l'implication des apprenants des ASL dans les activités du centre social
- Mettre en place des informations collectives sur le fonctionnement et accès de sites Internet indispensables au quotidien des habitants

## 4 Axe 2 - Favoriser l'épanouissement et valoriser les compétences des seniors

L'axe seniors s'appuie sur un diagnostic réalisé en 2018/2019 et confirmé en 2023 lors du renouvellement de nos projets sociaux qui a fait apparaître le besoin d'apporter une attention particulière aux préoccupations des seniors face à l'isolement et l'appréhension du numérique.

Les CSF ont contribué activement au « bien vieillir » des seniors en 2023. Le nombre des plus de 65 ans fréquentant a fortement augmenté depuis le démarrage de cet axe (164 en 2019 et 297 en 2023) ce qui témoigne d'activité répondant aux attentes.

### ➤ En 2023, les CSF ont consolidé les liens partenariaux avec les acteurs locaux afin de mieux identifier et de répondre aux besoins spécifiques des seniors

Notre action auprès des seniors se structure davantage et nous sommes reconnus comme un réel acteur du « bien vieillir ». Nous participons activement à la commission gérontologique animée par la Métropole : lieu d'échanges et de réflexion sur les situations problématiques rencontrées par les seniors, et de l'importance du soutien et d'accompagnement pour les aidants et à la réunion des acteurs locaux du secteur de la gérontologie animé par le service solidarité du CCAS. Ainsi, une coordination s'est mise en place afin de proposer des actions communes dans le cadre de la semaine bleue et des journées bleues.

Nous sommes membres du groupe de réflexion et de partage « bien vieillir » coordonnées par la fédération des centres sociaux. Les liens avec l'OFTA sont à développer.

#### 4.1 Centre Social du Neyrard

### ➤ Le partenariat avec l'EHPAD et le développement de « l'aller vers » ont permis de toucher de nouveaux seniors

En 2023, « un petit déj aller vers » organisé sur la place Lichfield a permis de riches échanges. Cela a permis aux personnes de se confier sur leurs difficultés (solitude, déplacement dans Sainte-Foy-lès-Lyon, rôle d'aidant) ou leurs souhaits de voir des animations l'été ou pendant les petites vacances scolaires. Cela valide la stratégie d'aller-vers. Cependant, nous n'avons pas toujours eu les autorisations d'occupation de l'espace public de la part de la Mairie pour mener autant d'actions « d'aller vers » que nous le souhaitions.

En réponse au constat (fait lors du bilan de la semaine bleue) que les seniors restaient en général dans leur structure pour pratiquer des activités, le partenariat noué avec l'EHPAD cette année est très prometteur.

Il s'est concrétisé par deux sorties communes au musée du chocolat et au musée Gadagne. Des ateliers découvertes en fonction des envies des personnes ont été mis en place. Au total, 18 activités différentes ont été réalisées. 7 personnes de l'EHPAD accompagnées de leur animatrice ont participé à nos ateliers. Ce type d'actions permet un échange entre les publics mais aussi de changer le regard sur l'EHPAD.

#### PERSPECTIVES 2024

- Poursuivre « les petit déj aller vers » d'écoute en faveur des seniors, organiser du covoiturage ou navette pour permettre aux seniors de se rendre à nos activités et développer un partenariat avec la délégation vélo sans âge de Sainte-Foy-lès-Lyon.
- Développer nos sorties seniors lors des vacances scolaires et organiser périodiquement un bal dansant avec nos partenaires
- Accompagner les seniors pour qu'ils participent à des activités proposées par d'autres acteurs du territoire
- Contribuer au projet de création d'un Tiers-lieu mené par l'EHPAD

## ➤ En 2023, les activités Séniors ont pris de l'ampleur.

Les activités proposées ont permis à 100 personnes différentes de participer aux diverses activités du centre social, soit 50% de plus qu'en 2022. L'activité « Marcher ensemble » est très appréciée car les participants ont envie de marcher mais ne voient pas forcément l'intérêt ou n'ont pas la motivation de le faire seul. Elle est d'autant plus appréciée quand les participants sont réguliers (36 personnes différentes pour 79 inscriptions sur les 11 sorties) car des liens et affinités se créent et c'est l'occasion d'alimenter ces nouvelles relations. Les participants apprécient également beaucoup l'investissement de la bénévoles et l'équilibre entre la marche et les intéressantes explications sur le patrimoine qu'elle fournit.

En 2023, les ateliers « remue-méninges » ont eu un réel succès auprès des séniors. Devant la forte demande, nous avons proposé 2 séances par mois en moyenne avec une capacité de 12 personnes au lieu de 10. 42 personnes ont participé régulièrement aux 17 ateliers proposés (57 inscriptions). Ces dernières ont été co-animées en alternance par 2 bénévoles seniors en lien avec l'animatrice. En décembre, nous avons accueilli une jeune bénévole doctorante en neurosciences. Malgré cela, il y a toujours une liste d'attente. Le caractère ponctuel (sans inscription à l'année) est apprécié par les seniors car leur permet une grande flexibilité, adapté à leur rythme (rdv médicaux, visites de la famille ...).

En décembre, 2022, nous avons expérimenté un nouveau format de thé dansant en l'intégrant dans une journée thématique à la découverte d'un pays, d'une région. La journée organisée en 3 temps (cuisine, repas, danse sur le thème de l'Italie) avait été prometteuse. Nous avons reconduit ce format en 2023 avec des thématiques proposés par les habitants. Ainsi, 4 journées interculturelles ont été réalisées : 48 personnes différentes ont participé aux repas et 38 personnes différentes sont venues danser. Un succès !

3 informations collectives ont eu lieu avec les seniors sur par exemple la prévention des arnaques, 7 personnes y ont participé en 2023. Enfin, les activités loisirs régulières sans être uniquement réservées à une classe d'âge permettent à de nombreux seniors de créer du lien social.

Dans l'ensemble de nos activités l'implication des personnes est très bonne et régulière.

### PERSPECTIVES 2024

- Mettre en place une activité « blablalade »
- Mettre en place un système d'inscription tournant au remue-méninges pour favoriser la participation du plus grand nombre

## ➤ En 2023, le centre social a favorisé les liens intergénérationnels



Journée interculturelle

Les Journées interculturelles citées plus haut ouvertes à tous ont une vocation intergénérationnelle. L'action partenariale « marcher avec l'école » avec l'école du Centre ainsi que des temps dédiés dans le cadre de nos événements festifs contribuent au rapprochement des générations, de nombreux séniors y participent.

En 2023, les animatrices de l'EHPAD ont participé activement à notre Lab animation en vue de la préparation du carnaval 2024 intergénérationnel « *mon truc en plumes* ». En 2023, nous préparons une rencontre des enfants du centre de loisirs et de l'EHPAD en vue d'un après-midi de réalisation de masques de carnaval.

### PERSPECTIVES 2024

- Développer les moments de rencontre EHPAD/centre de loisirs, notamment dans le cadre de la semaine bleue avec un projet « podcast où les enfants interrogeraient les séniors sur leurs métiers exercés » et en mobilisant les parents lors d'une restitution à l'EHPAD.

## ➤ En 2023, le centre social a favorisé le fait que les seniors soient « Actif et créatif » dans l'échange de leurs savoirs et compétences

La plupart de nos activités sont animées/co animées par des seniors dont l'implication est forte. En outre, ils sont une vraie force de proposition. Cela représente 25 seniors bénévoles (sur les 37 bénévoles des CSF).

Ainsi, ils sont présents dans les ateliers réguliers « *remue-méninges* », « *marcher ensemble* », « *autoréparation* », « *journée interculturelle* », « *ateliers numériques* » mais aussi dans nos activités ponctuelles à l'instar du débat organisé lors de la semaine du droit des femmes « *l'inclusion numérique des femmes* » et de la fête du Neyrard « *thématique du développement durable* » où un bénévole a animé un atelier de récup auprès des enfants et a présenté ses œuvres et son talent lors de cet événement.

Pour Noël, nous avons mis en place une boutique éphémère des créations des seniors. La vente de leurs réalisations nous a permis de récolter de l'argent afin de pouvoir financer des activités.

Les seniors participent activement au Lab animation qui vise à constituer un groupe « Ressources » composé d'adhérents dont des seniors en vue d'une part, de créer et mener des activités répondant à leurs préoccupations, et d'autre part, de participer à la vie du centre social. Ainsi, en 2023, ils ont préparé le carnaval intergénérationnel de 2024.

L'atelier photo qui était en 2022 un projet d'habitant s'est structuré en 2023 pour devenir un atelier de loisir mensuel animé par un bénévole.

Le projet d'habitant « création libre » permet aux personnes qui le souhaitent sans engagement de se retrouver le vendredi matin pour exprimer leur créativité. En 2023, le collectif a imaginé un masque africain et un salon marocain afin de participer au festival de la caravane d'Afrique de 2024.

### PERSPECTIVES 2024

- Réfléchir à l'autogestion de certaines activités seniors. Pour cela, il s'agit donc d'identifier des seniors ressources.

## 4.2 Centre Social de la Gravière

### ➤ En 2023, le centre social a proposé des espaces d'échanges et de liens collectifs

Les diverses activités que nous avons proposé ont été autant de moyens pour favoriser la rencontre, de créer du lien entre les personnes notamment celles isolées.

**156 personnes** ont participé à au moins une des 10 activités proposées : gym douce, sophrologie, mémoire, théâtre, club senior, sorties, tables de la gravière, chants, atelier tricot broderie

En 2023, les seniors ont été très en demande de sorties : **31 personnes** ont participé à l'une ou l'autre des propositions suivantes : sortie au musée des beaux-arts, balade en bateau sur la Saône et sortie au Bowling.

On observe que les activités en général et notamment l'atelier gym douce, la sophrologie ont un double impact : elles apportent aux personnes un bien être conjugué au plaisir de se retrouver au sein d'une activité, voire même de créer des liens qui durent.

C'est également le cas avec les activités de loisirs comme l'atelier gym douce, la Sophrologie qui ont pu apporter un bien être conjugué au plaisir de se retrouver au sein d'une activité.



Le club senior incarne bien le symbole de la convivialité, d'échanges, de liens qui se tissent !! Ce groupe de seniors composé d'une dizaine de personnes assidues s'est réuni chaque vendredi après-midi hors vacances scolaires pour partager un bout de leur vie lors d'échanges et ensuite jouer, tester, découvrir des jeux de société.

Et surtout on retiendra leurs rires « contagieux », signent d'une belle convivialité, qui contribuent à l'ambiance chaleureuse recherchée par le centre social.

Nous sommes conscients que tout un travail d'approche des plus isolés est à poursuivre, notamment pour entrer en contact avec les invisibles.

### ➤ **En 2023, le centre social a su favoriser l'engagement bénévole**

Les bénévoles seniors sont bien présents et engagés au centre social de la Gravière, à travers des activités diverses : activités périscolaire, accompagnement à la scolarité en élémentaire et au collège, cours de français, écrivain public, temps festifs sur le quartier).

Nombreux seniors possèdent de vastes savoir-faire et ont pu les partager au sein du centre social. Par exemple, grâce à eux deux groupes de chants se réunissent depuis quelques années à la gravière : Chantons ensemble et Mélomania !!

De nouveau, grâce au savoir d'une bénévole et sa capacité à transmettre, un atelier tricot - broderie a pu se réunir 2 fois/mois et ce depuis quelques années déjà.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Aller à la rencontre des séniors « invisibles » dans l'espace public notamment sur Beaunant.
- Développer les après -midi de jeux, papotage et d'échanges
- Réfléchir à la faisabilité d'un weekend séniors
- Poursuivre le partenariat avec les acteurs locaux sur des actions d'informations collectives

## 5 Axe 3 – Renforcer le vivre ensemble au sein des quartiers de proximité

### ➤ En 2023, nous confirmons notre souhait de co - animer le territoire

Les CSF souhaitent jouer un rôle dans l'animation de la vie sociale mais aspirent à le faire davantage en partenariat avec les acteurs locaux. Si des partenariats existent déjà (bibliothèque, SAJ, CIL de la Gravière et du centre, café solidaire, AMM...) d'autres sont à développer (CILs des autres quartiers, MJC etc.)

L'Enjeu du Vivre ensemble est de développer et consolider les liens entre les habitants en collaborant de façon complémentaire avec les partenaires. Aussi, des événements locaux et aussi inter-centres sont propices à susciter la rencontre, découvrir ou redécouvrir les lieux du territoire

#### ACTIONS INTER CENTRES

##### La Semaine Internationale des Droits des Femmes

Des temps ont permis aux participants d'échanger, de s'informer, de débattre autour de projections de 2 films « La syndicaliste » et « Houria », autour d'une expo sur le thème du « Vivre Ensemble », autour du numérique et de Rêves de Femmes. Et pour la 1<sup>ère</sup> fois, en partenariat avec la MCB, nous avons proposé une animation autour de plusieurs ateliers sur le thème "égalité fille-garçon" qui a permis aux enfants d'être sensibilisés sur la question du genre et de prendre conscience de l'importance du respect garçon/fille suivi d'un théâtre forum sur le même thème qui a réuni parents/enfants autour de saynètes qui ont bien été appréciées et ont permis l'échange.

##### Le printemps des poètes

Sur le thème du « voyage », animé par une comédienne, il a donné l'occasion aux participants de pouvoir s'exprimer via 2 ateliers d'écriture au Neyrard et à la Gravière. La production a été très riche. A la Gravière, les échanges ont été très émouvants. Le thème a parlé aux apprenantes des cours de français et cela a été une occasion pour elles d'échanger avec les autres sur les raisons qui poussent les gens parfois à s'expatrier et les difficultés liées à l'immigration et l'espoir d'une vie meilleure. « *Un temps de partage très riche et plein d'émotions* »

##### La Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le vivre ensemble étant une valeur importante pour nous, nous avons souhaité marquer cette journée par des temps forts via une expo photo avec des messages (fraternels) exprimés par des personnalités connues sur le thème du Vivre Ensemble sur la Gravière et un temps d'échanges autour de cartes postales de la fraternité sur le Neyrard en lien avec la FOL (Fédération de Œuvres Laïques), ou chacun a été invité à envoyer son message à une personne de son choix.

### 5.1 Centre Social du Neyrard

#### ➤ Le centre social a favorisé l'entraide et la solidarité entre les habitants

La solidarité et l'entraide entre habitants a pu s'exprimer grâce à ateliers participatifs comme par exemple l'atelier d'autoréparation, très bon vecteur de lien social. Trois ateliers animés par des bénévoles ont vu la participation de 12 personnes.

Nous avons remarqué aussi que les habitants nous repèrent comme un lieu pour donner et aider un public défavorisé. Nous avons donc reçu de nombreux dons de la part d'une dizaine de personnes : vêtements adultes et enfants, jeux de société, jouets, du matériel de récup pour nos animations et même une machine à coudre en parfait état de marche. Nous avons aussi du refuser de nombreux dons faute d'espace de stockage.

#### PERSPECTIVES 2024

- Continuer à proposer ce type d'atelier voire augmenter le nombre de séances et de participation de bénévoles.

➤ **Nous avons progressé dans la démarche d'implication des habitants et acteurs locaux dans les animations mais cela peut être encore amélioré**



*Fête du Neyard*

La participation des habitants n'a pas baissé en 2023. Conformément à notre projet social nous avons davantage co-animé la vie sociale. En plus des manifestations habituelles comme l'assemblée générale, la fête du NEYRARD (98 personnes) et la fête des lumières (plus de 180 personnes) ont vu une large participation d'habitants et une participation de bénévoles. Les actions d'aller vers ont eu lieu pour cibler un public bien précis essentiellement seniors ou familles (cf. axe 2 et axe 6), elles peuvent être un bon moyen d'impliquer davantage les habitants. Le lab animation relancé en fin d'année est un bon outil pour permettre l'implication d'habitants dans la création d'activités.

Sur le plan du partenariat aux animations, on citera le CIL du centre qui a facilité notre action hors les murs sur la place du marché pour la fête des lumières mais aussi l'association Mayahuel ou le cinéma Mourguet qui ont co-animé avec nous la fête des lumières. La co-animation avec le café solidaire est une belle avancée. Cependant, nous pensons que la dynamique avec les acteurs locaux n'est pas suffisante, même si les progrès sont tangibles.

**PERSPECTIVES 2024 :**

- Renforcer les liens avec le partenaire locaux (CIL etc.)
- Continuer à encourager les initiatives et impliquer les habitants dans l'animation de la vie sociale.
- Dynamiser le lab animation pour qu'il devienne un lieu d'initiative d'habitants
- Proposer davantage d'animations hors les murs

## 5.2 Centre Social de la Gravière

➤ **En 2023, nous avons facilité la rencontre entre habitants**

Notre action phare reste le **petit déjeuner de la Gravière** qui maintient son rythme hebdomadaire chaque mardi matin de 8h30 à 10h. Entre 10 et 15 personnes fréquentent chaque semaine ce lieu ouvert à tous sans inscription.

Chacun est libre de passer, s'arrêter le temps qu'il veut. L'ambiance conviviale facilite la rencontre et l'échange.

Nous avons envisagé également deux sorties hors les murs qui n'ont pu être réalisées pour l'une à cause du mauvais temps et pour l'autre du fait de l'absence d'autorisation d'occupation de l'espace public.

➤ **En 2023, nous avons facilité l'interconnaissance entre habitants**

Les temps festifs sont bien appréciés par les habitants (fête de quartier, fête des lumières...), ils favorisent la convivialité et l'interconnaissance

Cette année, en plus des habituels temps festifs comme la fête des lumières qui a rencontré du succès avec la décoration de lumignons, d'ateliers animés comme le Furoshiki (art de plier le tissu pour emballer les cadeaux), nous avons organisé un nouveau temps, celui de la fête des voisins !!





En partenariat avec le café solidaire, s'est tenue la fête des voisins qui a rencontré un grand succès, environ **120 personnes** sont venues se poser sur l'esplanade. Des animations type quizz et une cuisine de rue ont été proposées pour animer la soirée.



#### **PERSPECTIVES 2024**

- Reconduire la fête des voisins en élargissant le partenariat avec notamment le CIL de la Gravière
- Resserrer les liens avec les acteurs locaux

## 6 Axe 4 – Favoriser l'épanouissement de l'enfant

Cet axe se met en œuvre essentiellement via les accueils d'enfants en crèches, en ALSH, dans nos activités périscolaires, l'accompagnement scolaire etc. La recherche de l'épanouissement de l'enfant se décline dans les projets éducatifs et pédagogiques de chaque activité. Nous ne les détaillons pas exhaustivement mais mettons en évidence quelques points saillants de l'année 2023.

### ➤ **La formation continue et la supervision pédagogique et l'analyse de la pratique pour les crèches comme levier de la qualité des accueils des enfants**

Pour le secteur petite enfance, les deux crèches bénéficient de 5 séances d'analyse de la pratique collective par an. Des formations viennent renforcer et actualiser les compétences. En 2023 les formations suivies ont été les suivantes : « Construire son projet éducatif et pédagogique en résonance avec la charte nationale » pour l'équipe des Petits Pas, « *Mettre en conformité son établissement avec les exigences de la réforme* » pour les responsables des deux crèches, « *La méthode HACCP* » pour le cuisinier de l'île Aux Copains.

Pour le secteur enfance, six formations internes pour 9 animateurs enfance ont été effectuées par la responsable pédagogique. Ces formations sont des solutions aux difficultés rencontrées sur le terrain exprimées soit par la remontée des référents enfance ou animateurs ou par la supervision pédagogique des responsables du pôle de animateurs. Les thèmes étaient les suivants : « *le conseil d'enfants* » : *comment le mettre en place ?*, *Le pouvoir d'agir des enfants*, *Comment rendre l'enfant acteur ?*, *Les stéréotypes de genre*, *La gestion du temps calme*, *Comment donner envie aux enfants de jouer ?* Ces formations internes viennent conforter une qualité pédagogique sur l'accueil des enfants. Les animateurs en emplois aidés ou en apprentissage bénéficient également de formation externe tout au long de l'année.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Poursuivre la dynamique de formations auprès des équipes enfance et petite enfance
- Relancer les supervisions pédagogiques régulières au niveau du secteur enfance
- Proposer une formation pour les encadrant sur l'égalité fille-garçons
- Mettre en place un système de supervision entre les deux crèches et développer les échanges entre professionnelles
- Proposer une formation sur l'aménagement de l'espace jeux en enfance

### ➤ **Un projet partenarial pour sensibiliser les habitants sur l'égalité fille-garçon**

Lors de la semaine internationale des droits des femmes, un projet commun de nos deux accueils de loisirs et l'accueil de loisirs du Vallon des sorciers, a permis de sensibiliser 100 enfants sur l'égalité fille-garçon via des stands adaptés à l'âge des enfants et en fin de journée un spectacle d'improvisation avec les parents. Les enfants se sont bien investis sur cette thématique.

#### 6.1 Centre Social du Neyrard

### ➤ **Le Centre Social a poursuivi sa volonté de créer les conditions favorables à la coéducation**

En effet, un enfant ne peut pas être accueilli sans que son parent soit lui-même accueilli, c'est notre conviction profonde.

Concrètement en 2023 les animateurs du secteur Enfance ont modifié leurs façons de faire, proposant aux parents d'entrer davantage dans les locaux lors des accueils en ALSH, avec le message : « *c'est aussi chez vous !* ». Une organisation plus marquée des accueils en fin de journée a été mise en place, avec la présence d'un animateur à l'accueil. A la crèche de l'île aux copains aussi, nous avons à cœur de proposer des temps de relève vraiment individualisés aussi, où l'enfant peut lui-même être acteur de ce temps pour raconter à son parent sa journée par exemple. Le parent est alors lui aussi invité à être dans l'échange avec son enfant

dès les retrouvailles de fin de journée, la professionnelle de crèche étant le témoin de ce temps en trio et non la seule intervenante !

La familiarisation à la crèche de l'île Aux Copains a été reconduite cette année. 5 familles ont pu en bénéficier. Ce temps d'accueil et échanges un samedi matin est très riche car il permet de créer du lien avec les parents et l'enfant dans la crèche, de connaître les attentes des parents mais aussi leurs pratiques à la maison avec l'enfant. La continuité éducative maison-crèche s'en trouve renforcée. Cela se traduit ensuite par un accueil en crèche facilité pour ces familles.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Poursuivre le travail entamé en 2023 autour des relèves de fins de journée au centre de loisirs, pour des temps encore plus personnalisés entre Parent et Enfant.

#### **➤ Le Centre Social a contribué à la construction de compétences sociales et individuelles**

Un projet pour favoriser l'autonomie et l'estime de soi a été mis en place à l'ALSH du mercredi. Pour cela plusieurs moyens ont été utilisés comme la mise en place d'une boîte à idée pour que les enfants puissent exprimer leurs choix d'activités, l'instauration d'un rituel sur les émotions des enfants (mercredi et vacances scolaires), la mise en place de la pédagogie alternative «  *cité d'enfants*  » (mercredis pour les plus de 6 ans) avec notamment la mise en place du « quoi de neuf ». Les enfants ont pu exprimer leurs préoccupations, nous permettant d'apporter des améliorations au sein du groupe et sur nos animations. Ils sont acteurs de leur accueil de loisirs.

Le développement de projets culturels et de découverte en impliquant les enfants et partenaires a également été une belle avancée en 2023. Ainsi, les enfants 6/11 ans ont préparé des questions à poser aux comédiens après le spectacle organisé par la MJC Marcel Achard, avec l'implication de notre partenaire et des animateurs, les enfants se sont enrichis des réponses des comédiens. Dans la même idée, l'accueil de loisirs a organisé des sorties à la ferme des possibles de l'EHPAD.

Nous avons réalisé plusieurs actions communes entre le centre de loisirs et la crèche île aux copains contribuant aux échanges sur les expériences de chacun. Par exemple, le carnaval et la visite de la ferme pédagogique itinérante privilégiant la rencontre des animaux a concerné 33 enfants. Le projet passerelle permet à un petit groupe d'enfants de la crèche accompagné par une professionnelle de participer à une animation du centre de loisirs pour les moins de 6 ans.

Côté crèches de nombreux projets se sont poursuivis et participent à l'épanouissement des enfants : sorties à la bibliothèque et au marché avec le soutien d'une bénévoles, éveil musical, baby gym, projets bulles etc.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Poursuivre le partenariat avec la MJC sur des projets culturels avec l'implication des enfants et développer celui avec la ferme des possibles

- Poursuivre le projet passerelle et les échanges entre crèche et secteur enfance pour favoriser une continuité éducative

#### **➤ Mais aussi une difficulté majeure : la pénurie de personnel en petite enfance**

Le choix de l'association de fonctionner en sur-encadrement suite à la fusion des crèches a permis ces dernières années de maintenir un taux d'utilisation important entretenant un cercle vertueux : plus de produits issus des prestations CAF du fait d'un accueil accru d'enfants qui peuvent être réinvestis dans la crèche pour améliorer les conditions de travail des professionnels et la qualité d'accueil pour les enfants.

Mais en 2023, après le départ de l'EJE nous avons 4 postes vacants en même temps sans parvenir à recruter. Après avoir étudié toutes les solutions en interne nous avons dû nous résoudre à prendre une décision douloureuse : diminuer le nombre de places à 26 au lieu de 30 à partir du 1er septembre. Pour parvenir à ces 26 places, nous avons eu également recours au renfort d'une auxiliaire des Petits Pas de septembre à

novembre. En milieu d'année la responsable de la crèche a pris sa retraite, nous avons pu la remplacer et une passation a eu lieu.

## 6.2 Centre Social de la Gravière

### ➤ **En 2023, nous avons renforcé notre approche pour positionner l'enfant au cœur de nos actions**

Une écoute spécifique est accordée à l'enfant pour prendre en compte ses envies, ses compétences et ainsi l'aider à grandir.

Les CSF s'inspirent de la pédagogie Cité d'enfants (pédagogie de la décision) dont le principe est de permettre aux enfants d'inventer et réaliser ensemble leur cité, de créer un bien commun qui les solidariserait. Cette approche stimule la coopération, l'enfant est alors considéré comme acteur à part entière de la vie sociale du groupe.



Par exemple, au sein de l'accueil de loisirs les enfants ont la possibilité de choisir leurs activités pour construire les programmes des mercredis. Un enfant peut choisir de programmer différentes activités sur des thématiques (activité manuelle, sportive, culinaire...). Cette pédagogie de la décision les pousse à être autonomes, créatifs, à échanger entre pairs. On voit des enfants prendre des initiatives, concerter les autres enfants pour s'accorder sur le choix d'une activité.

En 2023 les enfants ont pu mettre en place le « quoi de neuf ? » sur les mercredis au sein du groupe des +6 ans : le groupe se rassemble pour discuter à tour de rôle, donner l'émotion du jour ou même de parler de ce qu'ils ont vécu dans la semaine comme par exemple une dispute à l'école. Les animateurs sont là pour accompagner l'enfant à réfléchir à différentes solutions.

### ➤ **En 2023, le centre social a favorisé la coéducation et donné une place aux parents**

La coéducation correspond au fait de mettre en place les conditions nécessaires au développement de l'enfant et à son épanouissement, complémentaires à celles apportées par l'école et la famille.

Des familles nous disent qu'elles n'ont ou ne prennent pas le temps de partager une activité ou un jeu en famille. Aussi, nous avons proposé une diversité d'activités aux enfants tout en sollicitant les parents sur leur présence.

Au sein de la crèche les Petits Pas, 5 sorties à la bibliothèque de la Gravière ont eu lieu avec la participation systématique d'un parent. Les familles ont pu voir l'évolution de leurs enfants cela dans un cadre collectif en accompagnant d'autres enfants (s'orienter, avoir de l'intérêt pour la lecture...)

A la ferme des Razes sur les 9 actions proposées, 42 familles ont pris le temps de participer aux activités parents-enfants comme l'activité jeux de plateaux mise en place sur l'accueil du soir de 17h à 18h. Elles ont participé à une activité d'environ 10 min avec un seul de leurs enfants pour favoriser le lien entre eux et se retrouver ensemble sur une activité commune. 5 autres familles nous ont accompagnés au cinéma, à la piscine et 3 parents ont mis en place la kermesse du mois de juillet lors de l'accueil de loisirs.



Au sein du dispositif CLAS, la thématique était axée notamment sur la mise en place de découverte de jeux de plateaux, de jeux de coopération et d'un projet BD. Cela a permis aux enfants de respecter des règles autour d'un jeu et d'acquérir des compétences en groupe tel que le respect de l'autre, la patience.



### ➤ En 2023, l'accès aux loisirs et à la culture était au centre de nos activités

Au sein du quartier de la Gravière, certains enfants n'ont pas accès à la culture en dehors du temps scolaire. C'est pour cela que nous favorisons l'accès aux loisirs et à la culture dans nos différents lieux d'accueil :

Dans les ateliers périscolaires, nous avons proposé 10 activités différentes (cuisine, danse, anglais ...) Cela permet aux enfants d'acquérir des compétences dans un domaine précis tout en s'amusant.

Les 2 sorties mensuelles de l'accueil de loisir de la ferme des Razes ont permis à certains enfants de découvrir pour la 1ère fois la patinoire, le bowling, la piscine.

Au sein de loisirs pour tous (mercredi) et de l'animation de proximité (vacances scolaires), nous avons proposé un contenu éducatif à prix modique mixant des activités créatives et culturelles (musée de l'imprimerie, musée d'art contemporain, sortie cinéma..).



Le retour des familles et des enfants sont positifs, ils expriment le souhait de pouvoir sortir du quartier, de découvrir des lieux nouveaux. En 2023, 40 enfants/21 familles ont été accueillis, bien moins qu'en 2022 (53 enfants/34 familles) car notre offre s'est considérablement réduite du fait d'une baisse de financement liée à un appel à projets. Néanmoins notre cible est toujours atteinte, à savoir les enfants les plus vulnérables : 70% des familles en 2023 avaient un QF inférieur à 600.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Continuer les efforts mis en place sur l'accueil de loisir de la ferme des Razes pour tendre vers la pédagogie « cité d'enfants » : faire en sorte que les enfants réfléchissent à un nom de groupe et qu'ils puissent mettre en place une thématique pendant une période définie.
- Poursuivre la dynamique de coéducation avec des ateliers parents enfants, réfléchir à des ateliers culinaires simples et rapides
- Réflexion à avoir pour de nouvelles sorties culturelles sur le territoire, en lien avec les acteurs locaux

## 7 Axe 5 - Soutenir les compétences parentales

### 7.1 Centre Social du Neyrard

Le projet de soutien à la parentalité sur la gestion des écrans avec Fréquence Ecoles n'avait pas eu lieu en 2022 faute d'inscrits suffisants. Si la thématique paraissait bien répondre aux problématiques vécues par les parents, l'absence de participation des familles nous avait amené à nous questionner sur les modalités des temps collectifs d'accompagnement à la parentalité :

- ✓ La nécessité de faire un diagnostic des attentes des parents pour mieux cerner leurs besoins post Covid
- ✓ La nécessité d'expérimenter de nouvelles manières de venir en soutien à la parentalité pour trouver des formats adaptés.
- ✓ L'importance de poursuivre et développer le travail inter-secteurs (petite enfance, enfance, adultes/familles).

#### ➤ **En 2023, le centre social a expérimenté de nouveaux formats de rencontres et l'écoute des parents**

Diverses modalités de rencontres des parents ont été testées, la plupart avec les enfants. Notre but était de rentrer en contact avec les parents pour mieux les connaître. Il s'agit notamment des Apéro famille en semaine « 17H / 20H, Grand jeu famille, 2 Animations famille « allers-vers », temps festif fête du Neyrard, exposition « tout le monde à table ». Les résultats au regard des échanges parents/enfants sont décrits dans l'axe 6.

En ce qui concerne les parents, nous faisons le constat que les apéros famille fonctionnent uniquement l'été. Le grand jeu famille a uniquement mobilisé 4 familles.

Les 2 animations familles « aller vers » au parc Bourrat ont contribué à une prise de contact avec de nouvelles familles et faire connaître nos activités. Cela a confirmé la pertinence de cette façon de faire. Malheureusement, ces activités demandant d'avoir des autorisations d'occupation de l'espace public, certaines ont été refusées par la Mairie. A l'instar des activités d'aller vers à destination des seniors, nous devons continuer à démontrer l'intérêt de ce type d'activités pour une meilleure compréhension.

Si ces expérimentations ont permis la rencontre, la connaissance des parents, ils ne nous ont pas suffisamment permis leur mobilisation alors qu'ils ont peu de disponibilités. Nous n'avons pas encore trouvé la formule idoine.

#### **PERSPECTIVES 2024**

L'enjeu de 2024 est de renouveler la démarche de rencontre, interconnaissance des parents pour mieux identifier leurs préoccupations. Nous devons continuer à chercher des outils de mobilisation (formation, questionnements auprès des autres centres sociaux qui rencontrent la même difficulté).

- Poursuivre les allers vers et continuer « à expérimenter » différents formats d'échanges
- Proposer des cafés des parents en hiver pour l'accueil de loisirs, poursuivre les apéros famille en été (Bier garden/ Kinder garden avec des activités animés aux enfants), poursuivre les expos parents/ enfants
- Poursuivre les liens inter-secteurs pour bien identifier les préoccupations des parents et des leviers d'actions
- Se questionner sur la pertinence d'aller vers les parents sur les réseaux sociaux (promeneur du net etc.)

#### ➤ **En 2023, le centre social a contribué à permettre des temps de partage entre Parents**

En 2023, nous avons aussi organisé et mis en œuvre des propositions de « café-Papote », et de projets dans le cadre du dispositif REAAP (Réseau d'Ecoute et d'Appui A la Parentalité), sur des problématiques touchant et concernant l'enfant

Trois cafés des parents ont permis une vingtaine de parents d'échanger en présence d'une professionnelle de la crèche parfois sur un thème comme « la rentrée à l'école ». Nous n'avons pas pu en organiser aussi régulièrement que nous l'aurions souhaité cette année du fait du manque de personnel en crèche.

En 2023, nous avons mené les projets « Média et numérique en familles » et « parentalité créative » destinés aux parents d'enfants de moins de 6 ans. 21 parents ont participé à ces deux projets. C'est un résultat en deçà de nos attentes mais qui reste positif et encourageant en comparaison à l'année dernière. Les parents présents ont été vivement intéressés.

Concernant le numérique : il s'agissait de permettre aux parents une prise de conscience de ce à quoi ont accès leurs enfants avec les outils numériques et de l'importance d'un accompagnement en vue d'une autonomisation. Des conseils ont été donnés sur le cadre à instaurer à la maison pour limiter les tensions liées à la pratique du jeu vidéo. L'ensemble des participants a été satisfait des informations transmises et des réponses apportées à leur questionnement. Ils sont rassérénés. La faible participation des familles à la conférence s'inscrit dans un contexte de difficultés à mobiliser les familles du « centre » de Sainte foy. Lors de nos échanges et informations sur les ateliers numériques, les parents soulèvent l'importance de ces problématiques et de la pertinence à proposer de tels ateliers. Ils sont cependant, peu disponibles.

Concernant la parentalité créative : l'objectif était de permettre de mieux comprendre son enfant et mieux se comprendre pour mieux réagir en tant que parents. Basé sur une exposition « *Mais qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête ?!* » et une soirée-conférence-débat sur la « Parentalité Créative », le projet a permis des échanges entre parents et professionnels de la Petite Enfance. La visée était d'offrir la possibilité de partage de questionnements, d'expériences, de connaissances, et que tout parent prenne conscience qu'il pouvait s'appuyer, si besoin était, sur notre expertise professionnelle, tout autant que d'être conforté dans son rôle de parent. Ainsi, les situations suivantes ont pu être abordées : les relations conflictuelles en lien avec l'opposition, le NON, le cadre et les règles, les émotions, les crises de rage. Des notions telles que les punitions, les étiquettes, les caprices ont été réinterrogées. Alors que l'exposition était centrée sur l'enfant, la conférence était centrée davantage sur le parent et sur l'importance de leur propre épanouissement et valorisation de leur compétence créativité.

Les parents nous disent : « *il n'y a pas d'école de parents, cet échange donne l'espoir...on a les ressources pour ..., ceci nous donne de l'énergie pour nos enfants...* » « *L'important ce n'est pas le temps passé avec nos enfants mais le temps de qualité, être vraiment disponible pour eux...* » et ajoutaient « *Belle initiative que cet conférence... nous sommes bien pris, il est parfois difficile de se libérer* ».

En 2023, nous avons poursuivi notre participation active à la rencontre (tous les 2 mois) des partenaires éducatifs et sociaux du territoire. Cette rencontre permet l'échange sur nos activités, sur les situations familiales difficiles. Mais, de manière générale il manque la création entre acteurs locaux sur le thème de la parentalité. Une action commune avec la PMI a été initiée en fin d'année en vue d'organiser conjointement des cafés des parents dans nos deux crèches.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Poursuivre nos actions de soutiens aux compétences parentales par le biais du dispositif REAAP
- Proposer un samedi de répit : sortie pour les parents avec des activités pour leurs enfants au centre social
- Créer des dynamiques avec les acteurs locaux autour de projets sur la parentalité
- Relancer les cafés des parents en crèches et développer le partenariat avec le PMI pour co-animer certains de ces temps

#### **➤ Le centre social a apporté un soutien individuel à des parents**

Par exemple, nous avons accompagné une famille sur une situation critique liée à la garde de l'enfant. Avec l'appui de VIFFIL (Violence Intra Familiales Femme Information Liberté) et ADAEA (Association Départementale d'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté), la mère a ainsi réalisé les démarches nécessaires auprès du service à l'enfance de la Métropole de Lyon et elle a pu être accompagnée. Notre rôle est d'accueillir la parole des parents pour les accompagner dans leur fonction leur permettant ainsi d'avoir confiance en eux dans l'intérêt de leurs enfants.

## 7.2 Centre Social de la Gravière

### ➤ En 2023, le centre social, un lieu ressources, qui a répondu aux préoccupations des parents

Un temps d'animation (dispositif REAAP de la CAF) a permis aux parents de construire leurs propres réponses via un groupe d'échange animé par une professionnelle de la parentalité et de la communication positive sur le thème « échangeons nos rôles ». **52 participants** (15 parents et 37 enfants) ont pu découvrir et expérimenter les situations du quotidien via des jeux de rôles inversés et prendre conscience de l'importance d'adapter la communication verbale avec des messages clairs, positifs et adaptés à l'âge de l'enfant.



Paroles de parents : « ça nous a permis de voir comment notre enfant perçoit notre comportement, réflexions. « on a eu des réponses à des questions », « l'importance du cadre, des idées pratiques et outils pour mieux communiquer avec nos enfants », « des connaissances sur la psychologie de l'enfant ».

Paroles d'enfants : « j'avais envie de montrer qu'on m'écoute plus, qu'on me laisse faire des choses, on a compris les difficultés que ressentent nos parents, j'ai appris qu'il fallait écouter ce que nos parents nous disent parce que c'est important, c'est pour notre bien, je voulais montrer à mes parents qu'ils pouvaient me laisser faire des choses... »

Cette action a permis aux parents et aux enfants de mieux comprendre les attentes des uns et des autres, l'importance de l'écoute, de la communication. Les parents ont pu dédramatiser des situations qui leur paraissaient compliquées, difficiles à vivre, de se rassurer dans leur rôle parental et d'avoir des outils pratiques à mettre en place.

### ➤ En 2023, nous avons mis en place des actions pour prévenir l'épuisement parental



Le quotidien de beaucoup de mamans qui ne travaillent pas tourne autour des enfants : préparer les enfants pour l'école, faire les courses, cuisine, ménage.

Pour permettre aux parents de souffler, **5 journées répit** ont été organisées (sortie, repas) et ont permis à une dizaine de parents épuisés par les soucis, les tâches quotidiennes, de prendre plaisir autour d'échange conviviaux entre parents.

Les parents ont pu pratiquer des activités sans les enfants, pour leur propre plaisir. Cela a donné l'occasion à certains de tisser des liens et ainsi de s'organiser pour se retrouver en dehors du centre social

### ➤ En 2023, nous avons pu croiser nos visions avec nos partenaires

Nous participons aux réunions trimestrielles avec les travailleurs sociaux (CCAS, MDM, SAJ) pour échanger sur les difficultés rencontrées par les familles que ce soit au niveau social ou sur des questions éducatives. Ces rencontres permettent de faire le point sur les situations individuelles, de croiser les regards entre partenaires de l'action sociale sur les problématiques liées à la parentalité et de mieux accompagner les familles.

#### PERSPECTIVES 2024

- A la demande des familles, proposer un temps d'animation et d'échange entre parents animé par une professionnelle de la parentalité autour du thème « le Harcèlement »
- Poursuivre l'organisation de « journées répit » avec plus de sorties à la demande des familles
- Proposer des cafés des parents thématiques en crèche

## 8 Axe 6 - Consolider les liens familiaux

### ➤ En 2023, nous avons contribué au lien parents – enfants au sein du LAEP

Les crèches des CSF sont associées aux crèches municipales, et partenaires pour le même projet de soutien à la parentalité, proposé par le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Les CSF ont ainsi détaché une professionnelle de chacune des 2 structures, à fréquence d'environ 1 fois tous les 2 mois, pour assurer un temps d'accueil des enfants et de leurs parents au LAEP, de 8h30 à 12h30 :

- Temps d'installation du lieu (8h30 – 8h45)
- Accueil des Parents et des enfants (8h45 – 12h)
- Rangements et retours/échanges sur la matinée, les interactions, etc. -12h – 12h30)

Nos deux professionnelles ont participé également aux supervisions animées par une psychologue.

Pour la présentation du bilan fin Novembre 2023, les professionnelles des 2 crèches des CSF n'ont pas pu être détachées ce jour-là mais les deux responsables de crèches ont pu assister à ce temps de restitution et d'échanges.

Il est important pour les CSF de contribuer à l'animation du LAEP dont la souplesse des modalités de fonctionnement facilite l'accès de ce lieu aux familles d'enfants jusqu'à 4 ans quelque soit le lieu d'habitation. Par l'aménagement du lieu (qui est pensé avec deux espaces distincts : un espace jeux symboliques et un espace où l'enfant peut explorer sa motricité), offre de bonnes conditions au parent pour découvrir simultanément avec son enfant et interagir avec lui dans ses explorations et ses expériences.

#### **PERSPECTIVES 2024 :**

- Poursuivre notre engagement dans le LAEP par la participation des 2 crèches avec deux accueillantes

### 8.1 Centre Social du Neyrard

En 2023, de très nombreuses occasions ont été créées et proposées pour favoriser les liens intra - et inter-familiaux. Notre projet veut faire une place importante à l'accueil des Parents, de CHAQUE parent, et à lui permettre de venir vivre des activités, des temps partagés avec son enfant.

### ➤ En 2023, nous avons amélioré les échanges avec les Parents des enfants accueillis au centre social

Nous avons le souhait d'avoir une bonne connaissance des familles que nous accueillons. Aussi, nous nous efforçons de créer des conditions favorables, de proposer des accueils très individualisés et de plus en plus personnalisés au fil du temps (encore plus quand des grands frères et /ou grandes sœurs ont déjà fréquenté la crèche ou le centre aéré auparavant, par exemple), pour pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants mais aussi des parents et des familles. Les valeurs de Respect et d'Humanité sous-tendent ces relations, la réactivité des directions des services (crèche, centre aéré, etc.) permet aussi aux familles d'avoir des réponses plus rapides et ainsi d'être dans une relation de confiance avec la certitude d'être écoutées et entendues, respectées dans leurs demandes.

Ce climat de confiance est aussi le fruit de notre travail en équipe : travail de collaboration, d'échanges, d'entraide pour analyser les situations et les «décortiquer». Tous les acteurs des CSF participent à ce climat, dès l'accueil dans les locaux !

La fête du Neyrard a mobilisé de nombreuses familles. Un jeu a favorisé le rapprochement intergénérationnel.

L'exposition « tout le monde à table » lors de la semaine du goût a été vecteur de questionnements pour les enfants sur les habitudes alimentaires dans le monde, moment qu'ils ont pu partager avec leurs parents autour d'un quizz.

Nous avons participé « aux cartes de la fraternité » (mis à disposition par la FOL) dans le cadre de la journée de l'élimination de la discrimination raciale. Lors d'un apéro famille, les parents ont accompagné leurs enfants à réfléchir sur ces questions de discriminations et les ont aidés à écrire un message de fraternité.

### ➤ **En 2023, les CSF ont contribué à permettre des temps de partage entre Parents et Enfants**

De nombreuses activités ont été proposées, visant à ce partage d'une activité commune entre parent et enfant, développant ainsi des liens plus individualisés, et permettant des partages aussi plus personnalisés. Nous citons à titre d'illustration :

- ✓ Goûter Galette en crèche. Les parents étaient invités pour partager le goûter avec les enfants dès 16h – environ une quinzaine de parents ont participé à ce moment de partage.
- ✓ La sortie Carnaval pour l'accueil de loisirs et la crèche. 9 parents de la crèche étaient présents, cela a permis à 25 enfants de défiler jusqu'au centre de Sainte Foy-lès-Lyon.
- ✓ Des ateliers snoezelen en crèche qui permettent à un parent et son enfant de partager un moment ensemble. Cette année, le manque de personnel ne nous a pas permis d'en proposer beaucoup.
- ✓ Des ateliers « Fait Maison » proposés à tous, mais qui ont été des temps privilégiés entre un parent et son enfant.
- ✓ A l'automne 2023, l'Atelier Numérique dans le cadre du projet Numérique et Média en familles (cf. axe 5) était ouvert pour 1 parent accompagné d'1 enfant, il a été complet : 16 inscrits ! Cela a permis aux parents et enfants de chercher ensemble à découvrir le fonctionnement des jeux vidéo et de créer de la complicité dans la pratique du jeu. Des conseils sur le cadre à instaurer à la maison pour limiter les tensions liées à la pratique du jeu vidéo ont été apportés.
- ✓ Projet Radio 2023 : les enfants du centre de loisirs ont créé des podcasts (ex : interview d'un parent projectionniste par son enfant). Ils ont été fiers d'expliquer ce projet et de le partager à tous les parents, puis de leur offrir un verre ensuite !
- ✓ Des jeux en familles : par exemple, fin 2023, lors de la semaine du goût, jeu sur les paniers-repas des familles du Monde : les enfants ont été les meilleurs ambassadeurs pour jouer et faire jouer leurs parents !
- ✓ A la crèche, les parents peuvent venir partager un temps d'activité avec leur enfant. Les inscriptions sont encore timides, mais ce sont toujours de très beaux moments de partage, où souvent les parents « découvrent » leur enfant et le voient évoluer dans un autre cadre, avec d'autres enfants, et qui leur révèle des talents cachés non encore explorés à la maison !
- ✓ Nous avons organisé deux temps collations parents/enfants/professionnels sur la crèche et l'ACM en fin de journée pour favoriser les échanges avec les parents et entre familles.



Ces temps et différentes activités sont aussi ouverts aux grands-parents : cela permet de développer les liens familiaux intergénérationnels.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Poursuivre nos propositions d'ateliers Parents/enfants (Snoezelen ou autres activités) avec la perspective et la volonté que les parents puissent entrer toujours plus dans nos locaux et partager des temps dédiés et privilégiés avec leurs enfants.
- Développer les animations parents/enfants en centre de loisirs
- Proposer des rendez-vous familles réguliers au centre social pour les animations ou des sorties
- Utiliser l'activité baby gym de la crèche pour créer des ateliers parents/enfants

## 8.2 Centre Social de la Gravière

Les moments passés en famille sont très importants pour la cohésion familiale. Le lien familial doit être entretenu pour partager l'histoire de la famille, favoriser le lien d'attachement ainsi que l'estime de soi.

Entre les journées chargées des parents et la vie scolaire pour les enfants, le rythme **de vie des enfants et des parents ne permet pas toujours d'avoir du temps en famille**. La pratique du jeu au sein du foyer n'est pas toujours évidente, notamment par manque de temps du fait de la gestion du quotidien. Pour d'autres familles il n'apparaît pas évident que le jeu puisse être source d'apprentissage (lecture, attendre son tour...) et parfois le prix des jeux peut représenter un frein.

### ➤ En 2023, nous avons favorisé les liens intra familiaux et entre les familles



Les familles sont en demande d'activités où parents et enfants peuvent se retrouver autour d'une soirée, d'une sortie culturelle ou d'un temps festif.

Les parents ont pris un certain plaisir avec leurs enfants lors de la soirée « Loto » et « Halloween ».

La soirée Loto a rassemblé 35 personnes dont un bon nombre de familles qui ont passé un moment familial autour du jeu.

Parfois, certains parents « sont un peu en mode vacances » car ils éprouvent le besoin de « souffler » d'échanger entre parents,

La fête de l'été organisée dans le jardin des Petits Pas a réuni 20 familles dont 2 grands-parents autour d'un buffet partagé. Ce fut l'occasion pour les familles d'avoir un lien avec leurs enfants autour d'un repas en étant disponible pour eux sans la gestion du quotidien. L'installation de petites tables, style bistrot a permis de favoriser les liens entre les familles à travers des échanges.



En effet ce temps festif réunit tous les parents sur un même temps et leur permettent pour quelques-uns de se rencontrer pour la première fois et pour d'autres de faire plus ample connaissance. Les discussions ont porté sur le quotidien (recettes, habitude de la maison...) mais aussi autour de leurs enfants (activités, école...).

### ➤ En 2023, nous avons soutenu les familles dans leurs difficultés quotidiennes

13 familles ont été reçues individuellement via notre permanence sociale (24 entretiens réalisés), les demandes concernent une aide à la vie quotidienne. On note une augmentation des problématiques liées aux violences conjugales.



Dans le cadre du dispositif CLAS nous avons mis en place un projet spécifique visant à impliquer les parents dans la scolarité de leur enfant. Nous avons proposé des rencontres individualisées (parents, animateur) avec une périodicité de deux fois par an et plus si besoin pour échanger sur le suivi de leur enfant et faire le lien avec les enseignants. Afin de faire perdurer la relation parent/enfant dans un contexte d'apprentissage nous incitons la famille à s'inscrire sur plusieurs séances à des temps jeux.



#### PERSPECTIVES 2024

- Renforcer l'accompagnement des parents dans le dispositif CLAS
- Impliquer davantage de familles dans l'organisation de loisirs familiaux
- Réaliser un bilan systématique des soirées familles en plus des « bilans à chaud » le jour J
- Accueillir les parents sur les temps d'éveil musical et de psychomotricité

## 9 Axe 7 – Etre acteur de la transition écologique sur le territoire

### ➤ **En 2023, réflexion sur le lien entre transition écologique et utilité sociale**

Avec les nouveaux projets sociaux et familles 2023-2027, les centres sociaux fidésiens ont réaffirmé leur souhait de s'inscrire dans la démarche de transition écologique et solidaire. Nous avons ainsi contribué de nouveau en 2023 au travail fédéral sur l'utilité sociale soutenu par la CAF qui nous a permis de réfléchir à la place possible des CSF sur le territoire sur la thématique transition écologique et solidaire.

Si la réflexion se poursuit encore, il est certain que nous souhaitons coopérer avec les acteurs du territoire et donc mieux les connaître. Les contacts avec certains acteurs comme l'AGUPE se sont développés sur 2023. Le travail d'interconnaissance reste à poursuivre avec les autres acteurs pour agir ensemble et accompagner les habitants dans la prise en compte de cette mutation.

### ➤ **En 2023, nous avons contribué à améliorer les pratiques eco citoyennes des habitants**

Nous avons participé à un temps d'interconnaissance des acteurs mené par la fédération des centres sociaux et la maison de l'écologie. Ce temps nous permis d'identifier les acteurs basés sur le territoire de la Métropole de Lyon qui pourraient intervenir avec nous auprès des habitants. Ce fut une première approche, un autre temps est prévu en 2024.

Aussi, dans l'attente et dans la même dynamique engagée depuis 4 ans, nous avons proposé aux habitants diverses activités de sensibilisation sur la question de la transition écologique et solidaire.

En 2023, les actions cumulées des deux centres ont permis d'échanger sur le sujet avec **71 personnes**.

Au Centre social du Neyrard, nous avons touché **44 personnes** qui ont pu participer à l'une des 7 activités suivantes : 2 ateliers autour du « faire soi-même », 2 ateliers auto réparation, 1 information sur les éco gestes avec la métropole, 1 atelier découverte et 1 ballade liée au patrimoine avec l'Agupe

Au centre social de la Gravière, **27 personnes** ont répondu favorablement à l'une des 4 activités du centre social : 1 expérimentation troc et don, 1 bourse aux jouets et à la puériculture, une information sur les éco-gestes avec la métropole et l'activité le jardin partagé

### ➤ **En 2023, un effort à poursuivre pour faire évoluer nos pratiques internes**

Nous avons l'ambition de relancer la commission transition écologique mais n'avons pas réussi à mener ce projet sur 2023. Il reste à mener en 2024.

En effet, nous avons besoin d'une dynamique collective pour améliorer nos pratiques internes. Nous avons pris des contacts avec d'autres centres sociaux. Un groupe de salariés et bénévoles a ainsi pu aller s'inspirer de l'expérience du centre social de Grigny. Nous avons fait un état des lieux de nos pratiques et des pistes possibles d'amélioration. Nous devons désormais passer à l'action.

#### **PERSPECTIVES 2024**

- Avancer sur la commission transition écologique et solidaire
- Renforcer la collaboration avec les acteurs basés sur territoire et ceux basés sur la métropole de Lyon



## Centres Sociaux Fidésiens

Centre Social du Neyrard  
15 rue Deshay  
69110 Sainte Foy-Lès-Lyon  
Tél : 04 78 59 12 65  
Mail : neyrard@csfidesiens.fr

Centre Social de la Gravière  
18 avenue de Limbourg  
69110 Sainte Foy-Lès-Lyon  
Tél : 04 78 59 63 18  
Mail : graviere@csfidesiens.fr